

Comptes sociaux

au 31 décembre 2019

Arrêtés par le

Conseil d'administration du 8 juin 2020



Nom de l'organisme : Action Logement Services.....

Forme juridique Société par actions simplifiée (société à associé unique)
au capital de 20.000.000 d'euros

Adresse : 19/21 quai d'Austerlitz – 75013 PARIS

Numéro SIREN : 824 541 148 R.C.S. PARIS

Code APE : 8412Z.....

Numéro ANCOLS : 75 0010 35 82

Comptes annuels de l'exercice 2019 clos le 31 décembre 2019

SOMMAIRE

Comptes au 31/12/2019

Comptes d'actif	Actif	Page 6
Comptes de passif	Passif	Page 7
Compte de résultat	Résultat	Pages 8 et 9
Hors-bilan	Hors-bilan	Pages 10 et 11
1/ Faits marquants	-	Pages 12 à 15
2/ Poursuite des conventions majeurs signées au cours de l'exercice 2018	-	Pages 16 à 18
3/ Évènements postérieurs à l'exercice	-	Page 19
4/ Principes, règles et méthodes comptables	-	Pages 20 à 24
5/ Fonds de garantie	-	Pages 25 à 36
6/ Autres informations	-	Pages 37 et 38

Informations sur les postes du bilan

ACTIF

Créances sur des établissements de crédit	Note 1	Page 39
Opérations avec la clientèle	Note 2	Page 40
Parts dans les entreprises liées	Note 3	Page 41
Immobilisations	Note 4	Page 42
Autres actifs	Note 5	Page 43
Dettes représentées par un titre	Note 6	Page 44
Amortissements et dépréciations	Note 7	Page 45

PASSIF

Dettes envers les établissements de crédit	Note 8	Page 46
Dettes envers la clientèle	Note 9	Page 47
Autres passifs	Note 10	Page 48
Provisions	Note 11	Page 49
Capitaux propres	Note 12	Page 50

◆ Informations détaillées sur les postes du compte de résultat

Fonds reçus sous forme de subvention	Note 13	Page 51
Subventions versées	Note 14	Page 52
Intérêts et produits assimilés	Note 15	Page 53
Intérêts et charges assimilés et commissions	Note 16	Page 54
Autres produits d'exploitation bancaire	Note 17	Page 55
Charges générales d'exploitation	Note 18	Page 56
Coût du risque	Note 19	Page 57
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés	Note 20	Page 58
Résultat exceptionnel	Note 21	Page 59

◆ Compte de résultat SIEG et Hors SIEG

Compte de résultat	Résultat	Pages 60 et 61
--------------------	----------	----------------

◆ Informations sur les postes du hors-bilan

Engagements donnés	Note 22	Pages 62 et 63
Engagements reçus	Note 23	Page 64

◆ Autres informations

Suivi des droits de réservations	-	Pages 65 et 66
Echéancier Actif / Passif	Note 24	Pages 67 à 70
Echéancier de la trésorerie placée	Note 25	Page 71

◆ Annexe sur le fonds de garantie

Comptes d'actif	Actif	Page 74
Comptes de passif	Passif	Page 75
Compte de résultat	Résultat	Pages 76 et 77
Hors-bilan	Hors-bilan	Page 78

Bilan

ACTIF

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Caisse, banques centrales, CCP						1 200,50	1 200,50	417,28
Créances sur des établissements de crédit et assimilés	1	4 543 301 513,08	496 530 912,88	139 272 020,22	303 391 929,50	126 780 668,85	5 609 277 044,53	4 011 652 938,13
Opérations avec la clientèle	2	16 055 303 460,82	192 455 157,64	46 187 922,39	127 286 977,27	2 505 221,88	16 423 738 740,00	16 511 120 140,13
<i>Créances sur l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>								
<i>Prêts à personnes physiques</i>		3 696 680 613,02	192 455 157,64	46 187 922,39	69 027 388,25	290 278,60	4 004 641 359,90	4 337 704 543,15
<i>Prêts à personnes morales</i>		12 358 622 847,80			58 259 589,02	2 214 943,28	12 419 097 380,10	12 173 415 596,98
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Actions et autres titres à revenus variables								
Participations et autres titres détenus à long terme								
Parts dans les entreprises liées	3	333 070 726,00			10 898 717,63	126 742 040,20	470 711 483,83	87 711 522,87
Immobilisations incorporelles	4					29 643 525,96	29 643 525,96	33 422 073,85
Immobilisations corporelles	4					63 300 302,33	63 300 302,33	58 488 318,92
Autres actifs		275 834 296,38	5 823 718,51	881 614,73	740 561,74	56 218 247,37	339 498 438,73	692 147 544,03
<i>Compte de liaison créances entre fonds</i>								
<i>Autres actifs</i>	5	275 834 296,38	5 823 718,51	881 614,73	740 561,74	56 218 247,37	339 498 438,73	692 147 544,03
Comptes de régularisation	6	12 587 717,15					12 587 717,15	
Total de l'actif		21 220 097 713,43	694 809 789,03	186 341 557,34	442 318 186,14	405 191 207,09	22 948 758 453,03	21 394 542 955,21
Amortissements et dépréciations	7	-382 299 554,79	-172 320 046,79	-153 396,83	-8 878 325,93	-50 968 540,33	-614 619 864,67	-663 891 010,52
Net		20 837 798 158,64	522 489 742,24	186 188 160,51	433 439 860,21	354 222 666,76	22 334 138 588,36	20 730 651 944,69

Bilan

PASSIF

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Banques centrales, CCP								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8	1 209 703 467,11					1 209 703 467,11	1 261 584 692,89
Opérations avec la clientèle	9	5 827 768 072,34		182 757,99	106 488 532,55	512 287,09	5 934 951 649,97	5 648 121 430,81
<i>Dettes à l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>		221 000 000,00					221 000 000,00	196 000 000,00
<i>Dettes à personnes physiques</i>		90 626 096,40		182 757,99	3 416,00		90 812 270,39	92 606 557,65
<i>Dettes à personnes morales</i>		5 516 141 975,94			106 485 116,55	512 287,09	5 623 139 379,58	5 359 514 873,16
Dettes représentées par un titre	6	1 000 860 655,74					1 000 860 655,74	
Autres passifs		10 230 335,40	1 001 509,55	8 943,07	86 307,34	95 782 094,48	107 109 189,84	111 360 087,94
Compte de liaison dettes entre fonds								
Autres passifs	10	10 230 335,40	1 001 509,55	8 943,07	86 307,34	95 782 094,48	107 109 189,84	111 360 087,94
Comptes de régularisation								
Provisions	11	2 493 081,99	68 557 905,81			110 799 626,89	181 850 614,69	184 121 160,80
Capitaux propres	12	12 786 742 546,06	452 930 326,88	185 996 459,45	326 865 020,32	147 128 658,30	13 899 663 011,01	13 525 464 572,25
<i>Capital souscrit</i>		20 000 000,00					20 000 000,00	20 000 000,00
<i>Primes d'émission</i>								
<i>Réserves</i>		12 273 846 463,27	520 559 270,14	206 614 515,23	530 403 806,01	145 598 689,84	13 677 022 744,49	13 116 079 818,31
<i>Écart de réévaluation</i>								
<i>Provisions réglementées et subventions</i>								
<i>Report à nouveau (±)</i>			-78 346 588,58		-93 211 583,66		-171 558 172,24	-48 275 716,30
<i>Résultat de l'exercice (±)</i>		492 896 082,79	10 717 645,32	-20 618 055,78	-110 327 202,03	1 529 968,46	374 198 438,76	437 660 470,24
Total du passif		20 837 798 158,64	522 489 742,24	186 188 160,51	433 439 860,21	354 222 666,76	22 334 138 588,36	20 730 651 944,69

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
+ Participations des employeurs	13	1 504 579 817,78		26 896 280,95	4 112 525,53		1 535 588 624,26	1 507 280 404,17
+ Subventions reçues		28 362 001,00				372 507 992,61	400 869 993,61	325 175 227,02
<i>Subventions reçues d'un autre fonds</i>						372 507 992,61	372 507 992,61	316 651 429,74
<i>Autres subventions</i>		28 362 001,00					28 362 001,00	8 523 797,28
- Subventions versées	14	-1 158 563 239,60	-2 681 565,42	-48 391 509,89	-115 089 450,29	-31 298 722,81	-1 356 024 488,01	-1 231 174 986,29
<i>Subventions en faveur d'agences de l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>		-534 000 000,00					-534 000 000,00	-535 000 000,00
<i>Subventions en faveur des personnes physiques</i>		-105 237 211,05		-959 470,97	-12 861,16		-106 209 543,18	-93 029 986,51
<i>Subventions en faveur des personnes morales</i>		-183 646 228,41			-100 000 000,00	-31 298 722,81	-314 944 951,22	-278 023 570,04
<i>Subventions versées à un autre fonds</i>		-335 679 800,14	-2 681 565,42	-25 323 037,92	-8 823 589,13		-372 507 992,61	-316 651 429,74
<i>Autres subventions</i>				-22 109 001,00	-6 253 000,00		-28 362 001,00	-8 470 000,00
PRODUIT NET NON BANCAIRE		374 378 579,18	-2 681 565,42	-21 495 228,94	-110 976 924,76	341 209 269,80	580 434 129,86	601 280 644,90
+ Intérêts et produits assimilés	15	159 567 642,54	5 472 629,02	946 393,71	2 483 139,62	419 023,59	168 888 828,48	175 229 961,38
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>		13 031 175,73	1 426 779,82	471 890,11	895 332,48	365 951,30	16 191 129,44	14 548 974,80
<i>Opérations avec des personnes physiques</i>		51 953 551,43	4 045 849,20	474 503,60	846 088,41	6 228,42	57 326 221,06	60 991 256,24
<i>Opérations avec des personnes morales</i>		94 582 915,38			741 718,73	46 843,87	95 371 477,98	99 689 730,34
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>								
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>								
- Intérêts et charges assimilés	16	-25 156 567,73	-4 455 205,79	-19 251,07	-37 394,83	-166 103,27	-29 834 522,69	-26 903 932,34
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>		-23 102 087,03	-58 206,43	-19 251,07	-36 525,68	-14 929,23	-23 230 999,44	-22 568 369,41
<i>Opérations avec la clientèle</i>		-1 098 416,26	-4 395 455,80		-869,15		-5 494 741,21	-3 933 003,62
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>		-860 655,74					-860 655,74	
<i>Autres intérêts et charges assimilés</i>		-95 408,70	-1 543,56			-151 174,04	-248 126,30	-402 559,31
+ Revenus des titres à revenus variables								
+ Commissions (produits)								
- Commissions (charges)		-2 133 387,45					-2 133 387,45	
± Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement								
+ Autres produits d'exploitation bancaire	17	1 044 830,49	430 629,51				1 475 460,00	4 220 540,38
- Autres charges d'exploitation bancaire		-152 282,85					-152 282,85	
PRODUIT NET BANCAIRE		133 170 235,00	1 448 052,74	927 142,64	2 445 744,79	252 920,32	138 244 095,49	152 546 569,42

Par comparabilité des exercices, la subvention versée à l'Association Foncière Logement de 100 M€ de 2018 a été reclassée des « Subventions en faveur d'agences de l'État » en « Subventions en faveur des personnes morales » selon le positionnement 2019.

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
- Charges générales d'exploitation	<u>18</u>	-6 413 856,90				-335 419 685,55	-341 833 542,45	-296 703 825,55
<i>Frais de personnel</i>						-224 606 085,94	-224 606 085,94	-187 598 739,61
<i>Autres frais administratifs</i>		-6 413 856,90				-110 813 599,61	-117 227 456,51	-109 105 085,94
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	<u>18</u>					-5 448 700,18	-5 448 700,18	-5 118 086,11
PRODUIT NET D'EXPLOITATION		-6 413 856,90				-340 868 385,73	-347 282 242,63	-301 821 911,66
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		501 134 957,28	-1 233 512,68	-20 568 086,30	-108 531 179,97	593 804,39	371 395 982,72	452 005 302,66
- Coût du risque	<u>19</u>	-1 521 788,66	11 951 158,00	-49 969,48	197 916,25	0,00	10 577 316,11	-13 377 226,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		499 613 168,62	10 717 645,32	-20 618 055,78	-108 333 263,72	593 804,39	381 973 298,83	438 628 076,47
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés	<u>20</u>	-6 717 085,83			-1 993 938,31	1 202 938,39	-7 508 085,75	-967 606,23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		492 896 082,79	10 717 645,32	-20 618 055,78	-110 327 202,03	1 796 742,78	374 465 213,08	437 660 470,24
± Résultat exceptionnel	<u>21</u>					-266 774,32	-266 774,32	
- Impôt sur les bénéfices								
± Dotations/Reprises provisions réglementées								
Résultat net		492 896 082,79	10 717 645,32	-20 618 055,78	-110 327 202,03	1 529 968,46	374 198 438,76	437 660 470,24

Hors-bilan

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNÉS	22							
Engagements de financement		4 280 239 316,42		1 824 194,82	100 648 225,42		4 382 711 736,66	3 358 019 390,92
Engagements en faveur d'établissements de crédit		810 725 675,87					810 725 675,87	812 480 000,00
Engagements en faveur de personnes physiques		103 104 378,06		1 824 194,82	648 225,42		105 576 798,30	134 037 108,21
Engagements en faveur de personnes morales		3 366 409 262,49			100 000 000,00		3 466 409 262,49	2 411 502 282,71
Engagements de garantie		3 060 115 626,00	2 823 964 009,15			1 722 221,96	5 885 801 857,11	5 727 295 001,79
Engagements en faveur d'établissements de crédit		3 020 115 626,00					3 020 115 626,00	2 879 431 662,60
Engagements en faveur de personnes physiques			2 823 964 009,15				2 823 964 009,15	2 845 807 783,87
Engagements en faveur de personnes morales		40 000 000,00				1 722 221,96	41 722 221,96	2 055 555,32
Engagements sur titres								
Engagement de subventions à verser		4 480 000 000,00					4 480 000 000,00	3 019 000 000,00
Subventions en faveur de l'État, collectivités locales ou agences de l'État		4 480 000 000,00					4 480 000 000,00	3 019 000 000,00
Subventions en faveur de personnes physiques								
Subventions en faveur de personnes morales								
Autres subventions								
Total engagements donnés		11 820 354 942,42	2 823 964 009,15	1 824 194,82	100 648 225,42	1 722 221,96	14 748 513 593,77	12 104 314 392,71

Hors-bilan

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
ENGAGEMENTS REÇUS	23							
Engagements de financement		-70 557 723,61			-118 284,46		-70 676 008,07	-77 866 398,23
Engagements reçus d'établissements de crédit								
Engagements reçus de personnes morales		-70 557 723,61			-118 284,46		-70 676 008,07	-77 866 398,23
Engagements de garantie								
Engagements de garantie reçus de l'État, collectivités locales ou agences de l'État								
Engagements reçus d'établissements de crédit								
Engagements sur titres								
Engagement de subventions à recevoir								
Total engagements reçus		-70 557 723,61			-118 284,46		-70 676 008,07	-77 866 398,23

Les comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration du 8 juin 2020 présentent un total de bilan de 22 334 138 588,36 € et un résultat net de 374 198 438,76 €.

➔ **Durée de l'exercice**

L'exercice considéré a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

■ **1/ FAITS MARQUANTS**

1.1 Signature de la convention relative au Plan d'Investissement Volontaire (PIV)

Signature de la convention relative au Plan d'Investissement Volontaire d'Action Logement le 25 avril 2019, portant avenant à la convention quinquennale 2018 – 2022.

Ce plan vise à renforcer les moyens mobilisés par le groupe Action Logement au service de l'adaptation et de l'amélioration des conditions de logement des salariés actifs et retraités sur les territoires, et en particulier de ceux aux revenus modestes. Dans le contexte de la crise sociale que trouve le pays, il apporte des réponses concrètes à l'amélioration d'une part du lien emploi – logement, d'autre part du pouvoir d'achat des concitoyens, par le logement. Ce plan comporte des objectifs conformes aux priorités du gouvernement : la transition énergétique, la mobilité du quotidien, l'adaptation des logements au vieillissement et la production de logements.

Les emplois du PIV sont distribués en sus des emplois prévus à la convention quinquennale 2018 – 2022.

Le PIV comporte un plan d'investissement prévisionnel de 9,065 milliards d'euros pour la période 2019 – 2022, dont le financement par Action Logement est prévu comme suit :

- Recours à la dette de marché à hauteur de 6,2 milliards d'euros,
- Réaffectation de la ressource PEEC de 850 millions d'euros de la convention quinquennale,
- Utilisation des réserves du fonds PEEC pour le reliquat.

Les engagements hors bilan constatés à la clôture 2019 au titre du PIV s'élèvent à 770 millions d'euros en faveur d'Action Logement Immobilier et de 44 millions d'euros en faveur de l'Association Foncière Logement.

1.2 Notation Action Logement Services

Au 4^e trimestre 2018, la banque conseil JP Morgan a été retenue pour accompagner Action Logement dans la préparation du processus de notation, choisir parmi les agences de notation et définir la stratégie de notation, permettant d'optimiser le résultat. Il a été fait le choix de mettre en œuvre un processus de notation conjoint des trois entités du Groupe ALG, ALS et ALI.

Les présentations aux agences ont été réalisées mi-juin 2019. Fin du 3^e trimestre 2019, les notations des agences Fitch et Moody's ont été retenues. Moody's est l'agence la plus retenue parmi les agences d'État française et le couple Moody's – Fitch est le plus fréquent dans cet univers. Les deux agences ont égalisé les notations finales d'ALG, d'ALI et d'ALS avec celle de l'État, meilleur résultat possible.

	Moody's Investors Service	Fitch Ratings
Note long terme senior unsecured.....	Aa2	AA
Note court terme.....		F1+
Perspective.....	Stable	Stable
Date du dernier rapport.....	25/02/2020	24/09/2019

1.3 Émission de 1 milliard sur les marchés obligataires

Le 23 octobre 2019, Action Logement Services a lancé avec succès son émission obligataire inaugurale, pour un montant d'un milliard d'euros sur une maturité de quinze ans, offrant un rendement de 0,589 %, soit OAT + 38 points de base. Cette opération, réalisée dans le cadre du premier programme EMTN 100 % durable (pour un montant global de 6,2 milliards d'euros), contribuera au financement des engagements pris par les partenaires sociaux au titre du Plan d'Investissement Volontaire signé avec l'État le 25 avril 2019 pour un montant de 9,065 milliards d'euros. La somme de 985 millions d'euros a été reçue le 30 octobre 2019, compte tenu d'une prime d'émission de 12,7 millions d'euros et de commissions.

1.4 Création de l'Opérateur National de Vente HLM (ONV)

Inscrit dans la convention quinquennale de 2018 à 2022, et prévu par la loi ELAN, Action Logement a créé un outil universel au service de tous les organismes de logement social du territoire.

Cette nouvelle entité, l'Opérateur National de Vente (ONV), permettra de développer et de faciliter l'accès à la propriété des locataires occupants de leur propre logement dans le secteur HLM.

Le système doit également permettre aux organismes de logement social de retrouver une capacité financière, pour réinvestir dans la production de nouveaux logements sociaux, sans avoir à mener le processus de vente aux locataires.

Action Logement a donc choisi de créer une structure dédiée, destinée à racheter à tous les bailleurs sociaux des immeubles en bloc, puis à les revendre aux locataires occupants.

L'ONV a bénéficié d'un apport d'Action Logement Services de 333 millions d'euros, versé le 20 décembre 2018 en vue d'une souscription au capital. La société a été immatriculée le 14 mars 2019. Action Logement Services détient 99,99 % du capital.

La parution tardive des décrets statutaires et l'ultime mise au point avec la DHUP ont ralenti le processus d'acquisition des logements.

Dans le cadre de l'AMI 2 lancé fin septembre et non encore clôturé au 31 décembre, sur les 162 dossiers déposés par les bailleurs représentant 5 047 logements, douze programmes ont été sélectionnés par la commission de sélection, représentant 655 logements et trois programmes qui ont été acquis pour un total de 346 logements.

1.5 Regroupement des équipes parisiennes d'Action Logement à Grand Seine

Dans le cadre de la réorganisation d'Action Logement, il a été envisagé de regrouper les 1 500 collaborateurs des équipes d'Action Logement situées à Paris et en première couronne (ALG, ALS et filiales, ALI, APAGL et AFL), réparties en 2018 sur 29 000 m² et onze implantations.

L'immeuble « Grand Seine » sis 19/21 quai d'Austerlitz – 75013 Paris, détenu initialement par la SCI Grand Seine, a été identifié par ALS pour répondre aux besoins d'Action Logement et aux principaux critères fixés par les partenaires sociaux.

Dans un premier temps, l'immeuble a été pris à bail par Action Logement Services pour effectuer les travaux, en attente de l'acquisition par Solendi Expansion réalisée sur le dernier trimestre 2019.

Les équipes ont emménagé progressivement au cours de l'année 2019 dans l'immeuble en rénovation. Les installations se sont déroulées entre février et juillet 2019. L'immeuble « Grand Seine » de 21 525 m² sur huit niveaux, accueille aujourd'hui 1 300 collaborateurs.

1.6 Augmentation de capital de Solendi Expansion

En 2019, Action Logement Services a réalisé une augmentation de capital de 50 millions d'euros sur le deuxième semestre 2019.

1.7 Changement de la gouvernance

- ➔ Démission de Jean-Luc GUITARD, directeur général, le 10 juillet 2019,
- ➔ Nomination temporaire d'Olivier RICO en qualité de directeur général délégué le 5 juin 2019, le mandat de de Jean-Louis DENIS en tant que directeur général délégué étant arrivé à échéance,
- ➔ 10 juillet 2019, nomination d'Olivier RICO au poste de directeur général et de David DELAGE de directeur général délégué d'Action Logement Services.

1.8 Signature de l'accord de congé de mobilité volontaire externe (CMVE)

Les entités de l'UES Action Logement et les organisations syndicales ont signé le 30 janvier 2019 un accord d'accompagnement pour un congé de mobilité externe, dans la limite de 200 conventions. La période de candidature s'est déroulée du 1^{er} février 2019 au 31 mars 2019. Compte tenu du nombre de demandes déposées le 31 mars 2019 supérieur à la limite initiale, un avenant a été signé en septembre 2019. Cet accord permet de sécuriser les transitions professionnelles, en permettant à des salariés volontaires à un départ, de bénéficier de mesures d'accompagnement destinées à sécuriser leur évolution de carrière en dehors du groupe Action Logement, de préparer leur projet professionnel externe, ou d'aménager leur fin de carrière, grâce à un congé mobilité.

Action Logement Services a accepté 368 dossiers de départ en CMVE, dont 40 sont partis en 2019. Le coût de cet accord est estimé à 52 millions d'euros. Il a été provisionné pour un solde restant de 44,8 millions d'euros au 31 décembre 2019. Les versements s'étaleront jusqu'en 2022.

■ 2/ POURSUITE DES CONVENTIONS MAJEURES SIGNÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2018

2.1 Convention tripartite ANRU

En application de la convention quinquennale, une convention tripartite entre l'État, l'ANRU et Action Logement a été signée le 11 juillet 2018, visant à confirmer et conforter le partenariat qui lie les trois parties, dans un objectif de transformation profonde des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui connaissent des dysfonctionnements urbains particulièrement marqués. La convention précise les modalités de contribution du groupe Action Logement au financement du nouveau programme national de renouvellement urbain, dans le contexte du doublement financier de ce programme portant les capacités d'engagement de l'ANRU à 10 milliards d'euros d'équivalent-subvention : l'État s'engageant à hauteur de 1 milliard d'euros sur la durée du programme ; Action Logement s'engageant à 2 milliards d'euros d'équivalent-subvention, venant compléter sa contribution initiale de 5 milliards d'euros ; les 2 derniers milliards d'euros devant être apportés par les bailleurs sociaux, via la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS).

La présente convention couvre la période de la convention quinquennale soit de 2018 à 2022, ainsi que les années 2023 à 2034.

Les enveloppes consacrées par Action Logement aux programmes de rénovation urbaine (en millions d'euros) sont les suivantes :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 à 2034	TOTAL
	(en M€)						
Concours financiers consacrés à la rénovation urbaine	692	692	692	692	692		3 460
➔ <i>dont subventions</i>	476	475	445	450	454	3 104	5 404
Subventions décaissées	280	450					730
Dettes constatées	196	25					221
Engagements hors bilan 31/12/2019	0	0	445	450	454	3 104	4 453

2.2 Prêts de haut de bilan

Les conventions signées le 5 juin 2018 entre Action Logement Services, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'État sont les suivantes :

◆ Convention de prêts de haut de bilan bonifiés PHB 2.0

Dans le prolongement de la convention quinquennale, Action Logement s'est engagée, au titre de sa participation à la politique nationale, à financer la bonification de 2 milliards d'euros de prêts de haut de bilan dans les conditions suivantes :

- ➔ Action Logement financera la bonification de 2 milliards d'euros de prêts haut de bilan qui seront proposés aux organismes du logement social, en contrepartie de droits de réservation sur l'assiette des financements délivrés, afin de les accompagner dans leurs projets de construction et de rénovation ;
- ➔ L'impact du coût financier de cette bonification sera lissé sur la durée du prêt ;
- ➔ Le montant de la bonification de ces prêts sera versé au bénéfice de la CDC. Ces versements feront l'objet d'une garantie de l'État qui bénéficiera d'une contre-garantie de la part d'Action Logement Services ;
- ➔ À ce titre, 810 726 K€ figurent en engagements hors bilan et 1 756 K€ ont été versés à la CDC.

◆ Garantie financière

Cette garantie autonome couvre l'éventuel non-paiement des montants dus par Action Logement Services à la CDC au titre de l'engagement de bonification jusqu'en 2045, dans la limite d'un montant maximal cumulé de 1,2 milliard d'euros.

La garantie financière constituée de créances de prêts octroyés aux bailleurs sociaux s'élève à 897 513 K€. Elle figure dans les engagements hors bilan au 31 décembre 2019.

2.3 Financement de l'Association Foncière Logement

Selon la convention quinquennale 2018 – 2022, Action Logement financera le programme de création de 12 500 logements, mis en œuvre principalement par l'Association Foncière Logement (AFL) sur les terrains ou droits à construire obtenus dans le cadre des contreparties du financement de l'ANRU.

Ce financement se fera sous forme de prêts et subventions de l'AFL et aux autres entités du groupe concernées au fur et à mesure de leurs besoins.

Le financement par ALS sur fonds PEEC sera complété par un abondement d'ALS à hauteur de 300 millions d'euros, sous forme de subventions prélevées sur les réserves du fonds PSEEC, soit 100 millions par an pendant trois ans.

Dans ce cadre, 200 millions d'euros ont été versés à AFL en 2019 au titre des années 2018 et 2019. Au 31 décembre 2019, un engagement hors bilan de 100 millions d'euros figure en fonds PSEEC.

2.4 Loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)

La loi ELAN publiée le 24 novembre 2018, prévoit une série de modifications et d'assouplissements de la réglementation destinés à augmenter la capacité de production de logements.

L'article 114 de la loi et son décret d'application n° 2020-145 du 20 février 2020, posent le principe de la gestion en flux des contingents de logements réservés en contrepartie des financements apportés par les réservataires aux bailleurs et non plus par stock.

Le décret détermine les conditions de mise en œuvre de cette gestion en flux. Il fixe les modalités de calcul du flux annuel, prévoit qu'une seule convention doit être conclue par organisme bailleur et réservataire à l'échelle d'un département et détermine les conditions dans lesquelles l'organisme bailleur transmet un bilan annuel des logements proposés et attribués aux réservataires.

Toutefois, les textes accordent une période de transition de trois ans pour la mise en conformité des conventions existantes, avec la gestion en flux des contingents. Les conventions de réservation de logements sociaux conclues avant le 24 novembre 2018 et ne portant pas exclusivement sur un flux annuel de logement doivent être mises en conformité au plus tard le 24 novembre 2021.

L'annexe des droits de réservation est maintenue pour la clôture au 31 décembre 2019. Elle ne sera pas reconductible en l'état pour l'année prochaine.

■ 3/ ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

3.1 Changement de la gouvernance

Le 2 janvier 2020, Jean-Michel ROYO a été nommé directeur général et Olivier RICO, directeur général délégué.

3.2 Relèvement du seuil d'assujettissement de la collecte PEEC

La loi PACTE promulguée en mai 2019 réduit à trois (11, 50 et 250 salariés) le nombre de seuils d'effectifs générant certaines obligations juridiques ou financières. La participation des employeurs à l'effort de construction fait partie des dispositifs modifiés et relève le seuil d'assujettissement des entreprises de 20 à 50 salariés. Le changement de seuil s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les lois de finances 2019 puis 2020 ont prévu d'affecter la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) à Action Logement Services, pour compenser le manque à gagner lié au relèvement du seuil d'assujettissement. Le montant maximum de reversement est de 290 millions d'euros annuel.

3.3 Propagation du virus COVID-19

Entre la date de clôture de l'exercice le 31 décembre 2019 et l'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire du COVID-19. Face à cette crise, le gouvernement français a décidé un confinement strict à compter du 17 mars 2020.

Les états financiers d'Action Logement Services ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être impactées en fin de premier trimestre 2020. Action Logement Services s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. Action Logement Services, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel pour l'instant. À la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019, la direction d'Action Logement Services n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation.

Par ailleurs, suite aux annonces du Président de la République du 16 mars 2020, Action Logement Services a revu les modalités de travail pour l'ensemble des salariés et a appliqué strictement les mesures gouvernementales de confinement général de la population : aucun déplacement professionnel n'est autorisé (sauf cas particulier) et le travail à domicile a été généralisé au maximum, avec l'appui des services informatiques mobilisés. Il n'est pas prévu de recourir au chômage partiel.

■ 4/ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Référentiel comptable

Par l'ordonnance n° 2016-1408 du 20 octobre 2016, ALS est qualifiée d'établissement financier et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

La comptabilité d'Action Logement Services est régie par les textes suivants :

1. Le règlement ANC 2017-02 du 5 juillet 2017 relatif aux comptes annuels et consolidés du groupe Action logement homologué le 26 décembre 2017 ;
2. Sous réserve des adaptations prévues au règlement ANC 2017-02, ALS applique pour l'établissement de ses comptes annuels les dispositions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire ;
3. Le décret n° 2017-1730 du 21 décembre 2017 instaure la tenue d'une comptabilité séparée par fonds.

Il existe cinq fonds :

- Fonds PEEC,
- Fonds de garantie,
- Fonds PEAEC (dédié au secteur agricole),
- Fonds PSEEC,
- Fonds de fonctionnement (dédié aux investissements et charges nécessaires au fonctionnement).

Les comptes 2019 sont établis selon l'arrêté du 21 mai 2019 relatif aux conditions de prélèvement des ressources du fonds de fonctionnement, permettant de dégager un résultat comptable nul, avant prise en compte du résultat des cessions des immeubles et terrains d'exploitation. Chacun des fonds participe à la couverture du fonds de fonctionnement par prélèvement, d'une part pour sa quote-part de charges directement affectables et d'autre part pour sa quote-part de charges communes répartie selon le prorata suivant : charges totales de chaque fonds minorées de celles ayant bénéficié d'une imputation directe rapportées aux charges totales de l'ensemble des quatre fonds (PEEC, FG, PEAC, PSEEC).

4.2 Système comptable

Les comptes d'ALS ont été établis à partir de vingt-et-un systèmes d'information et intégrés dans un logiciel comptable unique « Qualiac ».

4.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Comparabilité des exercices et permanence des méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent,

et conformément aux règles généralement admises d'établissement et de présentation des comptes annuels et du règlement ANC 2017-02.

Il a été fait application des dispositions particulières du décret n° 90-101 du 26 janvier 1990 modifié, relatif aux règles de gestion, de dépréciation et de provisionnement des anciens organismes collecteurs, précisées ci-après, en Note 4.3.1. Le règlement ANC n° 2017-02 a en effet prévu le maintien de ces dispositions (en attente de la modification du règlement ANC n° 2014-07).

4.3.1 Dépréciation des opérations avec la clientèle

• Prêts aux personnes physiques

Les prêts dont les créances échues sont impayées depuis plus de six mois, sont dépréciés à hauteur des impayés et du capital restant dû, à l'exclusion des prêts assortis de garanties.

• Prêts aux personnes morales

Les prêts aux personnes morales dont les créances échues sont impayées depuis plus de six mois et depuis moins d'un an, sont dépréciés à 50 % (capital + intérêts), ainsi que le capital restant dû exigible à moins de cinq ans.

Les prêts aux personnes morales dont les créances échues sont impayées depuis plus d'un an, sont dépréciés en totalité (capital + intérêts), ainsi que le capital restant dû exigible à moins de cinq ans.

Les dossiers en contentieux, ou faisant l'objet d'une procédure judiciaire, sont dépréciés en fonction de l'appréciation des risques.

• Titres de participations

Les titres de participations sont évalués par comparaison entre la valeur nette comptable et la quote-part détenue dans les capitaux propres de la société concernée.

4.3.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles sont issues des vingt ex-CIL et neuf GIE fusionnés lors de la réforme. La migration des immobilisations s'est faite au cours de l'exercice 2018. Les durées d'amortissement d'origine ont été maintenues.

Les amortissements appliqués aux acquisitions depuis la création d'Action Logement Services, sont calculés en mode linéaire sur des durées variant en fonction de la nature des immobilisations et des durées réelles d'utilisation :

Intitulé	Mode	Durée moyenne
<i>Brevets, licences, logiciels</i>	Linéaire	3 ans
<i>Etudes informatiques logiciels internes</i>	Linéaire	4 ans
<i>Bâtiments destinés à l'administratif et au commercial</i>	Linéaire	28 ans
<i>Installations, agencement bâtiment</i>	Linéaire	10 ans
<i>Matériels de transport</i>	Linéaire	4 ans
<i>Matériel informatique serveurs , téléphonie, audiovisuel</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel restaurant d'entreprise</i>	Linéaire	7 ans
<i>Mobilier</i>	Linéaire	8 ans

4. 3.3 Passifs sociaux

Deux provisions distinctes sont comptabilisées : une provision pour indemnités de départ en retraite et médailles du travail et une provision pour congé de mobilité volontaire externe (CMVE) dotée sur l'exercice dans le contexte de l'accord décrit au paragraphe 1.8 des faits marquants de la période.

Les provisions au titre des indemnités de départ en retraite et médailles du travail ont été calculées par un actuair externe, sur la base d'un accord d'entreprise de l'UES Action Logement signé le 30 mars 2018.

La méthode d'évaluation actuarielle des engagements a été réalisée selon la méthode dite « Projected Unit Credit / Service Prorate ».

Les calculs sont effectués bénéficiaire par bénéficiaire selon le processus suivant :

- **Calcul de la valeur actuelle probable (VAP) :** la VAP est estimée par projection de la prestation à l'échéance et intégration de facteurs d'actualisation financière et de probabilisation :
 - **Table de survie**.....tables INSEE H/F 2015 / 2017
 - **Table de turnover**les tables sont décroissantes en fonction de l'âge et prennent des valeurs variant de 3 % à 0 %, nul au-delà de 55 ans
- **Détermination de la Projected Benefit Obligation (PBO) :** le calcul repose sur le principe de répartition linéaire des droits sur la durée de vie active du salarié. Elle est égale à la fraction de la VAP correspondant aux droits acquis à la clôture de l'exercice, au prorata de l'ancienneté à cette date par rapport à l'ancienneté totale qu'aura le salarié à la date de versement de la prestation.

Les hypothèses et paramètres retenus sont les suivants :

- **Âge de cessation d'activité**65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres
- **Taux d'actualisation**0,56 % 2019 (1,57 % en 2018) (taux iBoxx AA 10+ observé à début décembre) pour les indemnités de départ en retraite et 0,35 % (1,3 % en 2018) pour les médailles du travail.
- **Taux d'évolution des salaires**.....2,5 % pour les non-cadres et 3 % pour les cadres, inflation incluse
- **Taux de revalorisation du PMSS**2,5 %
- **Taux de charges sociales**.....57,5 %

La provision pour IDR tient compte d'actifs de couverture pour un montant de 1 481 K€.

La réduction significative de la provision pour IFC, malgré la baisse du taux d'actualisation, vient du fait que celle-ci a été calculée sur l'effectif hors départ en CMVE, soit sur un effectif de 1 924 collaborateurs au lieu de 2 334 en fin d'exercice précédent.

Une provision pour CMVE s'élevant à 44 771 K€, a été comptabilisée au passif du bilan. Elle correspond aux coûts de départ de 328 collaborateurs en CMVE pour les trois prochaines années, intégrant le préavis, les allocations de départ, les indemnités et les formations.

Provision pour passifs sociaux au 31/12/2019			
<i>(en K€)</i>			
Type de provisions	31/12/2019	31/12/2018	Variation 2019 / 2018
Provision IDR	45 484	52 714	- 7 230
Provision Médaille du travail	3 718	4 078	- 360
Provision CMVE	44 771		+ 44 771
Total (I + II)	93 973	56 792	+ 37 181

4.3.4 Attribution de subventions à Action Logement Immobilier et à l'Association Foncière Logement

Les attributions annuelles de subventions par Action Logement Services à Action Logement Immobilier, prévues dans la convention quinquennale 2018 – 2022 conclue entre l'État et Action Logement Groupe pour permettre à Action Logement Immobilier d'acquérir ou de souscrire des titres de participation dans les sociétés mentionnées au 1° et au 2° de l'article L. 313-20-1 du CCH, sont enregistrées en charge d'exploitation non bancaire de l'exercice pour le montant de la dotation annuelle prévue par la convention quinquennale 2018 – 2022 pour l'exercice concerné, et le reliquat prévu par ladite convention au titre des exercices futurs est enregistré en engagement hors bilan donné.

Il en est de même pour l'attribution des subventions prélevées sur les réserves du fonds PSEEC en faveur de l'Association Foncière Logement, prévues dans la convention quinquennale 2018 – 2022. Les modalités de rattachement à l'exercice considéré ressortent de l'analyse des conventions à exécution successive, telle que faite dans la note de présentation du règlement ANC n° 2017-02 relatif aux comptes sociaux et consolidés du groupe Action Logement.

Les attributions de subventions par Action Logement Services à Action Logement Immobilier et à l'Association Foncière Logement, réalisées dans le cadre de l'utilisation de l'enveloppe globale "Fonds propres" prévue dans le Plan d'Investissement Volontaire (PIV), sont enregistrées en charge d'exploitation non bancaire au cours de l'exercice durant lequel le conseil d'administration d'Action Logement Services en a déterminé le montant et a pris la décision de notifier ces subventions à Action Logement Immobilier et à l'Association Foncière Logement, dans le respect des directives d'Action Logement Groupe édictant le mode opératoire pour les emplois concernés, conformément aux dispositions de l'article 10.6 de ses statuts. Le solde non encore notifié de l'enveloppe globale "Fonds propres" faisant l'objet de la délibération du conseil d'administration d'Action Logement Groupe du 5 novembre 2019, est enregistré en engagement hors bilan donné au 31 décembre 2019.

■ 5/ FONDS DE GARANTIE

Le fonds de garantie enregistre les opérations liées aux aides pour la sécurisation locative mises en place par Action Logement. Elles se décomposent en quatre dispositifs principaux (cf. annexe sur le fonds de garantie pages 73 à 78) :

1. **Autres garanties,**
2. **VISALE,**
3. **Garantie universelle des risques locatifs (GURL),**
4. **Sécurisation des fonds accédants PAS.**

L'estimation des provisions afférentes à ces dispositifs de garantie a été réalisée par un actuaire indépendant, membre d'une association d'actuaire reconnue par l'ACPR.

5.1 Dispositif « Autres garanties »

Ce dispositif est constitué des mises en jeu LOCA-PASS®. Action Logement Services délivre des garanties LOCA-PASS permettant de couvrir les impayés dans le parc social. Ce dispositif a définitivement pris fin le 31 mai 2019 (date de dépôt d'un dossier de garantie LOCA-PASS).

La gestion du dispositif est assurée directement par ALS.

A / Notes sur le bilan

1. Créances sur les établissements de crédit et assimilés 71 670 K€

La trésorerie afférente au dispositif « Autres garanties » s'élève à 71 670 K€ au 31 décembre 2019.

2. Opérations avec la clientèle 172 141 K€

L'encours de ce poste au 31 décembre 2019 ressort à 172 141 K€, avec un montant de dépréciation en capital de 152 005 K€. Il correspond aux montants des créances représentatives des sommes avancées aux bailleurs dans le cadre des mises en jeu prévues par le dispositif et dont le remboursement est demandé aux locataires.

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

3. Capitaux propres 78 356 K€

- ➔ Conformément aux décisions de l'associé unique du 12 juin 2019, le résultat déficitaire 2018 a été affecté à hauteur de :
 - - 30 008 K€ au compte de report à nouveau débiteur.
- ➔ Le résultat du fonds « Autres garanties » ressort au 31 décembre 2019 avec un résultat net bénéficiaire de + 66 547 K€.

4. Provisions..... 17 166 K€

Le montant de la provision pour sinistres et frais de gestion, nette de recours par génération de garanties accordées, fait l'objet d'une estimation actuarielle et ressort à 17 166 K€ au 31 décembre 2019, contre 50 469 K€ en 2018.

- ➔ Les provisions pour sinistres à payer (PSAP) sont estimées selon une méthode de type « Chain-Ladder ».
Les taux de mises en jeu ultimes sont appliqués aux montants de garanties accordées.

PSAP = Montants de garanties mise en jeu ultimes – Montants de garanties mises en jeu payées au 31 décembre 2019 ;

- ➔ Les provisions englobent une estimation des frais de gestion de sinistres (PFGS) : il est appliqué un taux de frais uniforme à la charge de sinistres ultime.
Le taux de frais utilisé pour l'évaluation est celui constaté pour le dispositif PASS-GRL®, dispositif de cautionnement similaire au dispositif LOCA-PASS®.

PFGS = Frais de gestion ultimes x PSAP / Charge de sinistres ultime.

- ➔ Elles tiennent compte enfin de prévisions de recours à encaisser (PRAE) :

Application d'un taux de recouvrement à la charge de sinistres ultime, selon un taux observé sur la période 2011 – 2014 (abattu de 5 %).

Prise en compte d'une hypothèse de pourcentage de recours restant à encaisser en fonction de l'ancienneté de survenance du sinistre.

PRAE = Recours ultimes – Montant de recours encaissés estimés.

B / Notes sur le résultat de ce dispositif

Le coût du risque est constitué par :

- Pertes sur créances - 36 508 K€
 - Dotations aux dépréciations - 24 722 K€
 - Reprises de dépréciations + 58 055 K€
 - Variation nette des provisions pour risques net..... + 33 303 K€
-
- + 30 128 K€

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

Le résultat de l'exercice du fonds est bénéficiaire de 66 546 K€, du fait :

- ➔ D'une reprise de la provision pour risques à hauteur de 33 303 K€ contre 6 219 K€ en 2018,
- ➔ D'une subvention reçue des autres fonds de 34 081 K€ contre une subvention versée de 29 496 K€ en 2018.

C/ Notes sur les engagements hors bilan

Les engagements de garantie LOCA-PASS® s'élèvent à 1 212 320 K€ au 31 décembre 2019, au lieu de 1 838 039 K€ au 31 décembre 2018.

5.2 Dispositif VISALE

Le dispositif VISALE – loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 et des articles 228 et suivants du code civil – s'appuie sur une caution accordée par ALS au locataire, pour prendre en charge le paiement du loyer et des charges locatives de sa résidence principale dans le parc privé en cas de défaillance, et également dans le parc social pour les étudiants.

A / Organisation et méthodes comptables du fonds VISALE

L'APAGL assure l'interface entre les acteurs bénéficiaires de VISALE (bailleurs, locataires, partenaires) et ALS, pour les opérations financières relatives aux mises en jeu de la garantie et au recouvrement des créances, et communique à ALS les informations lui permettant d'effectuer des flux financiers.

- ➔ L'APAGL gère et paye avec des comptes bancaires dédiés les opérations financières relatives au dispositif VISALE (paiement des bailleurs, encaissement des recours, paiement des organismes contentieux) ;
- ➔ Le dispositif VISALE est suivi dans un système comptable spécifique et intégré dans la balance globale d'ALS ;
- ➔ ALS assure le financement des dispositifs de sécurisation d'Action Logement, le suivi et le respect des enveloppes maximales déterminées dans la convention quinquennale du 16 janvier 2018, ainsi que la couverture prudentielle de ces dispositifs ;
- ➔ ALS a poursuivi sur l'exercice 2019 le versement d'avances à l'APAGL des sommes nécessaires au paiement des bailleurs et des organismes contentieux. Cependant depuis le 23 décembre 2019, ALS assure le paiement de ces campagnes de règlement suite à l'ouverture d'un compte bancaire ALS (Caisse d'Épargne VISALE).

Les principes comptables retenus ont été maintenus et sont les suivants :

- ➔ Le plan comptable, ainsi que les principaux schémas d'écritures comptables, ont été établis en concertation entre l'APAGL et ALS. Pour faciliter le suivi du dispositif, trois axes analytiques sont en particulier mis en place dans la comptabilité auxiliaire :
 - L'année de survenance,
 - Le type de public (salarié en double mobilité, jeune en CDI confirmé, association en mandat de gestion ou en sous-location, étudiant, autre jeune),
 - La DR (centre de gestion).

B / Notes sur le bilan

1. Créances sur des établissements de crédit et assimilés + 285 689 K€

La trésorerie afférente au dispositif VISALE s'élève au 31 décembre 2019 à + 285 689 K€.

Le conseil d'administration du 29 avril 2019 a approuvé la dotation en fonds propres du fonds VISALE par le fonds PEEC à hauteur de 150 000 K€, dont la contrepartie est la trésorerie.

2. Autres actifs1 K€

Concerne essentiellement un dépôt de garantie versé (1,5 K€).

3. Prêts aux personnes physiques 20 315 K€ **Amortissements et dépréciations - 20 315 K€**

Compte tenu de l'observation sur les 3 dernières années du recouvrement sur les créances et des frais répercutés aux locataires, les créances liées à l'activité VISALE ont été entièrement dépréciées.

4. Autres passifs475 K€

Concernent essentiellement des fournisseurs au 31 décembre 2019 (factures d'huissiers, honoraires avocats liés aux frais d'actes et de contentieux VISALE).

5. Provisions..... 46 278 K€

Provision pour sinistres à payer au 31/12/2019	
	(en K€)
Type de provisions	31/12/19
Provisions pour sinistres à payer	
<i>dont provisions pour sinistres à payer au titre des cautions couvrant un bail :</i>	
à effet 2010 (transfert garanties GRL au 01/01/2017)	583
à effet 2016	535
à effet 2017	670
à effet 2018	3 813
à effet 2019	1 936
sous-total I	7 537
Provisions pour sinistres tardifs	
<i>dont provisions pour sinistres tardifs au titre des cautions couvrant un bail :</i>	
à effet 2010 (transfert garanties GRL au 01/01/2017)	202
à effet 2016	0
à effet 2017	1 783
à effet 2018	6 157
à effet 2019	30 599
sous-total II	38 741
Total (I + II)	46 278

Il est à noter que l'évaluation des provisions au 31 décembre 2019 consiste à estimer l'ensemble des prestations qui seront payées sur toute la durée des différents baux, au titre des cautions accordées durant les années 2016 à 2019.

De ce fait, lesdites provisions intègrent aussi bien les sinistres de survenance antérieure au 31 décembre 2019 que ceux de survenance postérieure à cette date.

Les critères de calcul retenus pour les provisions sont les suivants :

◆ **Provisions pour sinistres tardifs évaluées selon une « Méthode fréquence × coût adaptée »**

(Taux de mise en jeu de la caution x durée de mise en jeu de la caution x Loyer) **38 741 K€**

• Fréquence

Le taux de mise en jeu de la caution correspond à la fréquence des sinistres par rapport aux baux concernés par le dispositif VISALE. La fréquence a été déterminée de façon prospective, relativement aux caractéristiques du dispositif VISALE, sur la base du suivi statistique des différents dispositifs de garanties des loyers que sont GRL® et PASS-GRL® que l'APAGL a effectué dans le passé ;

• Durée de la mise en jeu

Il s'agit de la durée d'impayé maximale qui correspond à la durée de couverture du bail par la caution. La durée de la mise en jeu pour chaque catégorie de locataire (catégories 1 à 7) a été communiquée à l'actuaire par l'APAGL. Ces durées sont celles du business plan du dispositif VISALE ;

• Montant du loyer

Le montant du loyer payé par le locataire couvert par le dispositif VISALE au titre du Visa concerné, inclut les charges mensuelles.

◆ **Provisions pour sinistres à payer..... 7 537 K€**

Les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon une méthode forfaitaire (égale à treize mois de loyer) basée sur l'expérience du dispositif PASS-GRL.

Il est à noter que la provision constatée ne prend pas en compte, contrairement aux autres dispositifs de garantie, de prévisions de recours à encaisser, compte-tenu de l'incertitude actuelle sur le niveau de recouvrement liée à la nouveauté de ce dispositif.

6. Capitaux propres 238 938 K€

➔ Conformément aux décisions de l'associé unique du 12 juin 2019, le résultat 2018 déficitaire, a été affecté à hauteur de :

- - 20 650 K€ au compte de report à nouveau débiteur.

➔ Le conseil d'administration du 29 avril 2019 a approuvé la dotation en fonds propres du fonds de garantie par le fonds PEEC à hauteur de 150 000 K€ au fonds VISALE.

➔ Le résultat du fonds VISALE ressort au 31 décembre 2019 avec un résultat net déficitaire de 69 237 K€.

C / Notes sur le compte de résultat

1. Subvention versée à un autre fonds 36 762 K€

2. Opérations avec des personnes physiques..... 909 K€

Certains frais engagés dans le cadre du recouvrement de VISALE au titre de frais d'actes et contentieux font l'objet d'une facturation aux locataires.

3. Opérations avec établissements de crédit 16 K€

Les produits de placement sont acquis au dispositif VISALE.

4. Opérations avec la clientèle - 1 871 K€

Le poste est constitué des honoraires (huissiers, etc.) et des frais d'actes et contentieux.

5. Le coût du risque - 31 524 K€

- Provisions pour risques nette des reprises - 11 209 K€
- Dépréciations nettes - 20 315 K€

D / Notes sur les engagements hors bilan

Les engagements VISALE s'élèvent à 1 611 643 K€ au 31 décembre 2019, au lieu de 1 007 768 K€ au 31 décembre 2018.

5.3 Dispositif « Garantie de risques locatifs »

A / Règles et méthodes comptables

Ces dispositifs en extinction sont :

- ➔ Le PASS-GRL® institué par le décret n° 2007-92 du 24 janvier 2007 ;
- ➔ La GRL® qui remplace le PASS-GRL depuis la parution du décret n° 2009-1621 du 23 décembre 2009, fixant le cahier des charges prévu au paragraphe g alinéa 3 de l'article L.313 du CCH au titre de la garantie universelle des risques locatifs (ci-après « GURL »).

Les dispositifs PASS-GRL et GRL s'adressent aux bailleurs particuliers et professionnels.

Le financement du dispositif « Garantie universelle des risques locatifs » (ci-après « GRL ») se fait par compensation des pertes subies par les assureurs.

Deux types de compensation sont prévus :

- ➔ Une compensation en trésorerie, calculée à partir des primes perçues, des sinistres indemnisés par les assureurs et des recours encaissés ;
- ➔ Une compensation comptable qui tient compte des provisions à constituer et des prévisions de recours à encaisser.

® Marques déposées pour le compte d'Action Logement

Les modalités de provisionnement des sinistres à payer pour le dispositif GRL® sont calculées selon une méthode de cadencement des règlements. Cette méthode, appelée « méthode de Chain Ladder », consiste à examiner statistiquement le développement temporel de la sinistralité sur les dossiers ouverts. Le montant de la provision retenu pour le calcul de la compensation comptable GRL au 31 décembre 2019 s'élève à 3 990 K€, contre 18 296 K€ pour l'exercice 2018.

Cette diminution de la provision s'explique pour partie, par les fonds versés aux assureurs qui s'élèvent à 3 019 K€ sur l'exercice 2019.

B / Notes sur le bilan

1. Créances sur des établissements de crédit et assimilés 122 462 K€

Selon l'article R.426-5 du décret n° 2009-1620 du 23 décembre 2009, les provisions pour risques du dispositif « Garantie universelle des risques locatifs » doivent à tout moment être représentées par des actifs équivalents. Les actifs admis en représentation des provisions pour risques de ce dispositif sont les suivants :

1. Les obligations et autres valeurs émises ou garanties par un État membre de la Communauté européenne ;
2. Les titres émis par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) instituée par l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale ;
3. Les parts ou actions des organismes de placement collectif en valeurs mobilières qui sont investis et exposés à plus de 90 % de leur actif sur :
 - a. Les titres mentionnés aux 1° et 2°,
 - b. Les titres de créances négociables,
 - c. Les dépôts ou liquidités.
4. Les versements à venir de l'État qui correspondent à la prise en charge de la part des sinistres de loyers impayés qui lui incombe, en application de l'article 85 de la loi n° 2007-1824 du 25 décembre 2007 de finances rectificative pour 2007 ;
5. Les dépôts auprès d'un établissement de crédit agréé dans un État membre de la Communauté européenne, ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE).

La trésorerie du dispositif s'élève à 122 462 K€ fin 2019, dont 70 000 K€ de comptes à terme.

Celle-ci couvre les provisions pour risques des dispositifs PASS-GRL® et GRL à hauteur de 3 430 %, du fait d'une très forte diminution des provisions pour risques PASS-GRL / et GRL qui passent de 17 886 K€ en 2018 à 3 570 K€ en 2019.

Pour mémoire, le dispositif PASS GRL / GRL a été clôturé fin 2017.

2. Autres actifs 1 720 K€

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles comprennent principalement :

- ➔ Les créances sur l'État pour 1 869 K€.

La gestion opérationnelle des dispositifs PASS-GRL® et GRL® a été confiée à l'APAGL.

Dans le cadre du dispositif PASS-GRL, l'APAGL est notamment chargée pour le compte d'ALS, de régler aux assurés les indemnités d'assurance et d'encaisser les recouvrements des locataires défaillants.

Les frais de règlement de sinistres, ou de frais de recouvrement, font l'objet dans un premier temps d'un appel de trésorerie par l'APAGL au fonds GURL. Lorsque les assurés ou prestataires sont réglés, l'APAGL adresse au fonds GURL une reddition détaillée des décaissements effectués pour leur compte.

Inversement, les sommes encaissées par l'APAGL pour le compte du fonds GURL, dans le cadre d'un recouvrement contentieux ou amiable, sont périodiquement virées au compte bancaire du fonds GURL.

La créance sur l'État représente la quote-part des pertes cumulées de l'État au titre de sa participation au financement du dispositif, lorsque celui-ci bénéficie aux locataires couverts par l'État, sous déduction des versements effectués dont 2 603 K€ perçus sur l'exercice 2019.

Ventilée par financeur, la trésorerie représente :

Bilan - fonds GURL		
Actif (en K€)		
Actif circulant	31/12/19	31/12/18
<i>Placements CAT-DAT</i>	70 159	71 136
<i>Disponibilités</i>	52 303	49 412
Trésorerie	122 462	120 549
Taux de couverture	3430%	659%
pour ALS	123 087	123 152
pour l'État	-625	-2 603
	122 462	120 549

Le taux de couverture correspond au ratio « Trésorerie / Provision pour risques PASS GRL / GRL ».

3. Autres passifs 173 K€

Ce poste correspond essentiellement aux indemnités dues aux bailleurs.

4. Provisions..... 3 570 K€

Bilan - fonds GURL		
Passif		(en K€)
Provisions	31/12/19	31/12/18
<i>Provisions pour risques GLR</i>	3 990	18 296
<i>Provisions pour risques PASS-GRL</i>	-420	-410
Provisions pour risques	3 570	17 886

4.1 Provisions pour risques PASS- GRL® (provisions pour sinistres à payer)

La provision pour sinistres à payer (ci-après « PSAP ») représente l'engagement du dispositif quant au règlement des prestations pour les sinistres survenus, mais non encore entièrement réglés. En pratique, le montant de la provision résulte de l'estimation de la charge des prestations restant à payer aux assurés pour les contrats sinistrés avant la date de l'arrêt.

La méthode de provisionnement se base sur une loi de durée (évaluée par la méthode de Kaplan Meier), permettant d'évaluer pour chacun des sinistres la durée résiduelle d'indemnisation à provisionner en fonction de son ancienneté.

4.2 Provisions pour risques GRL®

Conformément à la section 3 de l'annexe au décret n° 2009-1621 du 23 décembre 2009, le financement par ALS et par l'État du dispositif GRL se fait par un mécanisme de compensations financières (excédent de pertes).

La provision du dispositif GRL correspond à la différence entre le montant de la compensation en comptabilité calculée au 31 décembre 2019 et les montants déjà versés au titre de la compensation en trésorerie depuis la mise en place du dispositif.

La formule à appliquer pour le calcul de la compensation en comptabilité, pour chaque exercice de rattachement, est la suivante :

Compensation A

(= indemnisations + provision pour sinistres à payer – recours amiables encaissés – prévisions de recours amiables – 80 % recours contentieux encaissés
– 80 % prévisions de recours contentieux)
– (primes acquises x taux de référence) si positif, 0 sinon.

Selon l'article 10.IV.1 du décret n° 2009-1621 du 23 décembre 2009, le taux de référence est de 55 %.

Le calcul des provisions a été arrêté sur la base des données techniques disponibles au 31 décembre 2019.

5. Capitaux propres 120 439 K€

- ➔ Conformément aux résolutions de l'associé unique du 12 juin 2019, le résultat 2018 bénéficiaire, a été affecté à hauteur de :
 - 13 295 K€ au compte de report à nouveau créateur.
- ➔ Le résultat du fonds de garantie universelle des risques (GURL) ressort au 31 décembre 2019 avec un résultat net bénéficiaire de 11 223 K€.

C / Notes sur le compte de résultat

1. Opérations avec établissements de crédit 602 K€

Conformément aux dispositions du décret n° 2009-1620 du 23 décembre 2009 concernant la comptabilité des fonds GURL, les produits de placement sont acquis au fonds GRL® .

2. Opérations avec la clientèle - 2 482 K€

Le poste est notamment constitué des frais de contentieux (huissiers, etc.) et des honoraires versés aux sociétés chargées du recouvrement auprès des locataires. Ils sont enregistrés séparément, par année de survenance et s'élèvent à - 328 K€.

La quote-part de l'État au titre de l'activité GURL 2019 s'élève à - 2 154 K€.

3. Coût du risque 11 254 K€

Le coût du risque est en reprise nette de 11 254 K€ et se décompose de la façon suivante :

- Variation nette des provisions pour risques + 14 317 K€
- Charges liées aux sinistres (versées aux bailleurs)..... - 44 K€
- Compensation en trésorerie aux assureurs- 3 019 K€

5.4 Dispositif « Sécurisation Accédants PASS »

A/ Notes sur le bilan

1. Créances sur les établissements de crédit 16 710 K€

La trésorerie afférente au dispositif « Sécurisation Accédants PASS » s'élève à 16 710 K€ au 31 décembre 2019.

2. Provisions..... 1 545 K€

Le SGFGAS se charge de la gestion du dispositif de sécurisation du fonds des accédants PASS et a actualisé ses prévisions suite au faible recours des établissements bancaires en couverture de leurs sinistres.

Il en ressort un excédent sur les versements effectués au fonds au titre des générations 1999 à 2003 de 2 092 K€ qui a entraîné une reprise de la provision pour risques ramenant le montant de 3 637 K€ à 1 545 K€.

B/ Notes sur le résultat

1. Opérations avec les établissements de crédit94 K€

Les produits de placement acquis au fonds se sont élevés sur l'exercice 2019 à 94 K€.

2. Coût du risque 2 092 K€

Le coût du risque correspond à la variation nette de provision pour risques.

3. Résultat bénéficiaire 2 185 K€

Le résultat de ce dispositif ressort au 31 décembre 2019 avec un résultat bénéficiaire de 2 185 K€.

6/ AUTRES INFORMATIONS

6.1 Comptes consolidés

Le règlement ANC n° 2017-02 a fixé la première consolidation à compter de l'exercice 2018.

ALS établit des comptes consolidés, conformément aux dispositions du règlement CRC n° 99-07 relatives aux comptes consolidés des entreprises du secteur bancaire. Le périmètre de consolidation comprend les filiales : Astria Foncier, Ma Nouvelle Ville, Projimmo Conseil, Solendi Expansion et ONV. L'ONV ayant été créée en 2019, elle intègre le périmètre de consolidation en 2019. Ces comptes consolidés constituent un sous palier à la consolidation d'Action Logement Groupe, à laquelle ils sont intégrés, conformément aux dispositions du règlement n° 99-02 modifié au Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

6.2 Régime fiscal

L'ordonnance du 26 octobre 2016 prévoit dans son article 5, une exonération partielle des activités d'ALS selon le critère de service d'intérêt général (SIEG) applicable aux organismes HLM.

Cette ordonnance est complétée par un rescrit fiscal en date du 19 décembre 2017 dont la date d'effet est au 1^{er} janvier 2017.

Le rescrit fixe le principe d'une répartition des produits et des charges entre les secteurs exonéré et taxable aux moyens de clés de répartition.

Les opérations conclues avant le 1^{er} janvier 2017 sont exonérées d'IS.

L'application de ces principes conduit à la sectorisation du résultat de la manière suivante :

- Résultat du secteur fiscalisédéficit de 36 738 K€
- Résultat du secteur exonéré.....bénéfice de 410 936 K€

Compte tenu des déductions et réintégrations fiscales, le résultat fiscal est déficitaire de 26 082 K€.

6.3 Subventions versées par ALS au groupe Action Logement

- ➔ **Subvention de 140 000 K€ à ALI** au titre de l'enveloppe de dotation en fonds propres prévue dans la convention quinquennale, en vue de la recapitalisation des filiales d'ALI
- ➔ **Subventions de fonctionnement de 31 298 K€** (cf. Note 14 – Subventions versées)
 - **ALG** **21 897 K€**
 - **Partenaires sociaux**..... **5 734 K€**
 - **APAGL** **3 227 K€**
 - **ALF** **440 K€**

6.4 Effectif

L'effectif présent au 31 décembre 2019 est de :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
◆ C.D.I.	2 232	2 338
◆ C.D.D.	392	610
<i>dont contrats Alternance</i>	36	32
Total	2 624	2 948

La diminution significative de CDD vient du fait qu'à compter d'avril 2019, la politique de recrutement de personnel temporaire s'est portée sur l'intérim pour tous les contrats inférieurs à 6 mois.

6.5 Rémunérations, avances, crédits et engagements

Le montant global des rémunérations et indemnités allouées au titre de l'exercice aux membres de direction s'élève à 363 K€.

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés et ne perçoivent pas de jetons de présence.

6.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes lié à la mission de certification des comptes s'élève à 1 254 K€ TTC.

Ces honoraires tiennent compte de la complexité de l'environnement en 2019 : contrôle des opérations au sein de vingt systèmes d'information, consolidation des informations pour obtenir la synthèse de l'entité ALS, intervention des spécialistes SI.

6.7 Collecte

La collecte reçue des entreprises en 2019 s'élève à 1 897 258 K€, en augmentation de 3,2 % par rapport à l'année dernière, dont 1 519 838 K€ (80 %) reçus sous forme de subventions et 377 420 K€ (20 %) reçus sous forme de prêts à vingt ans.

Note 1 - Créances sur des établissements de crédit et assimilés

(en euros)

	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018					
Banques comptes courants	793 374 666,16	298 047 775,82					
Placements banques	4 815 902 378,37	3 713 605 162,31					
<i>Livrets</i>	277 488 356,06	445 665 074,29					
<i>Compte rémunéré</i>	1 567 456 654,81	2 004 049 514,09					
<i>C.A.T.</i>	2 934 877 410,00	1 220 325 379,00					
<i>Autres placements</i>	36 079 957,50	43 565 194,93					
	5 609 277 044,53	4 011 652 938,13					
	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement		
Total trésorerie par fonds	4 543 301 513,08	496 530 912,88	139 272 020,22	303 391 929,50	126 780 668,85	5 609 277 044,53	Total au 31/12/2019
	2 841 413 923,73	353 097 774,54	161 932 963,80	479 287 346,74	175 920 929,32	4 011 652 938,13	Total au 31/12/2018

Note 2 - Opérations avec la clientèle

(en euros)

CRÉANCES À DES PERSONNES PHYSIQUES	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Prêts aux personnes physiques	3 696 680 613,02	192 455 157,64	46 187 922,39	69 027 388,25	290 278,60	4 004 641 359,90	4 337 704 543,15
<i>Encours prêts</i>	3 620 939 122,63	39 498 766,88	46 063 314,33	67 770 270,79		3 774 271 474,63	4 252 209 767,57
<i>Echus</i>	71 577 922,82	152 861 844,47	96 483,10	1 167 808,38		225 704 058,77	46 982 981,23
<i>Intérêts</i>	4 163 567,57	94 546,29	28 124,96	86 730,03	406,23	4 373 375,08	32 856 503,20
<i>Mandats de gestion</i>							5 275 634,65
<i>Autres</i>				2 579,05	289 872,37	292 451,42	379 656,50
Total général	3 696 680 613,02	192 455 157,64	46 187 922,39	69 027 388,25	290 278,60	4 004 641 359,90	4 337 704 543,15
Dépréciations prêts personnes physiques	72 818 768,00	172 320 046,79	153 396,83	1 711 628,71	186 814,25	247 190 654,58	278 004 012,06
Valeur Nette	3 623 861 845,02	20 135 110,85	46 034 525,56	67 315 759,54	103 464,35	3 757 450 705,32	4 059 700 531,09
CRÉANCES À DES PERSONNES MORALES	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Financements prêts aux personnes morales	12 296 643 050,10			57 996 791,43	2 214 627,29	12 356 854 468,82	12 140 581 446,29
<i>Groupe</i>	5 614 750 799,56			40 953 576,83		5 655 704 376,39	5 532 647 981,00
<i>Hors groupe</i>	6 681 892 250,54			17 043 214,60	2 214 627,29	6 701 150 092,43	6 607 933 465,29
Intérêts sur financements aux personnes morales	61 979 797,70			262 797,59	315,99	62 242 911,28	32 834 150,69
Total général	12 358 622 847,80			58 259 589,02	2 214 943,28	12 419 097 380,10	12 173 415 596,98
Dépréciations prêts personnes morales	32 483 850,34			13 263,05		32 497 113,39	26 799 011,45
Valeur Nette	12 326 138 997,46			58 246 325,97	2 214 943,28	12 386 600 266,71	12 146 616 585,53

Note 3 - Parts dans les entreprises liées

Tableau de suivi des titres ALS - Brut, provisions, bilans des sociétés filiales

(en euros)

Raison sociale	Forme juridique	Fonds	Nombre de titres détenus	Valeur nominale des titres	Valeur brute des titres détenus au 31.12.2019	Acquisitions 2019	Cessions 2019	Dépréciation titres 2018	Dotations dépréciation 2019	Reprises dépréciation 2019	Dépréciation titres 31.12.19	Valeur nette des titres détenus au 31.12.2019	Quote-part de capital détenue	Montant du capital	Montant du résultat	Situation nette	Capitaux propres	
Participation PEEC					333 070 726,00			70 726,00	3 323 106,68		3 393 832,68	329 676 893,32						
ONV	SA	PEEC	22 200 000	15,00	333 000 000,00				3 323 106,68		3 323 106,68	329 676 893,32	99,99%	333 033 000,00	-3 323 436,00	329 709 564,00	329 709 564,00	
Astria Foncier	SCI	PEEC	51 650	1,50	70 726,00			70 726,00			70 726,00		100,00%	77 475,00	-2 409 815,00	-2 207 172,00	-2 207 172,00	
Participations PSEEC					10 898 717,63			5 159 495,86	2 019 706,31	25 768,00	7 153 434,17	3 745 283,46						
Ma nouvelle Ville	SA	PSEEC	478 210	15,00	9 488 754,97			4 951 413,77	1 981 669,53		6 933 083,30	2 555 671,67	99,68%	7 196 250,00	-2 072 100,00	2 500 028,00	2 500 028,00	
Projimmo Conseil	SARL	PSEEC	5 000	16,00	76 165,79							76 165,79	100%	80 000,00	-1 056 104,00	597 191,00	597 191,00	
Atriom	SA	PSEEC	45 740	15,25	697 260,09			208 082,09		25 768,00	182 314,09	514 946,00	100%	697 535,00	-239 667,00	514 946,00	514 946,00	
Réunion Habitat	SA	PSEEC	5 985	100,00	598 500,00							598 500,00	99,75%	600 000,06	-369 385,00	1 364 171,48	1 364 171,48	
Martinique Habitat	SA	PSEEC	2 494	15,25	38 036,78				38 036,78		38 036,78		99,76%	38 112,00	-130 076,00	-213 899,00	-213 899,00	
Participation Fonctionnement					126 742 040,20							126 742 040,20						
Solendi Expansion	SA	Fonctionnement	6 627 181	15,00	126 742 040,20							126 742 040,20	100,00%	99 407 895,00	23 866 228,00	166 361 168,00	166 361 168,00	
Parts à titre gratuit																		
Promelia	SA	Titre gratuit	20															
Total général					470 711 483,83			5 230 221,86	5 342 812,99	25 768,00	10 547 266,85	460 164 216,98						

Note 4 - Immobilisations

(en euros)

	Valeur brute au 31.12.2018	Augmentations		Diminutions		Valeur brute au 31.12.2019
		Acquisitions	Virements poste à poste	Virements poste à poste	Sorties	
Immobilisations incorporelles	33 422 073,85	5 406 077,36	476 007,62	238 919,40	9 421 713,47	29 643 525,96
<i>Droit au bail</i>	456 859,56		1,00		287 755,05	169 105,51
<i>Logiciels</i>	32 726 294,89	521 201,13	476 006,62		9 133 958,42	24 589 544,22
<i>Immobilisations en cours</i>	238 919,40	4 884 876,23		238 919,40		4 884 876,23
Immobilisations corporelles	58 488 318,92	17 724 321,35	4 709 475,96	4 984 588,68	12 637 225,22	63 300 302,33
<i>Terrains</i>	620 905,04		51 086,37		96 504,65	575 486,76
<i>Constructions</i>	6 889 908,61		1 767 764,89		691 043,58	7 966 629,92
<i>Installations générales</i>	14 146 430,74	11 859 071,01	2 890 434,14		3 281 379,51	25 614 556,38
<i>Matériel de transport</i>	1 895 465,73		190,56		125 714,21	1 769 942,08
<i>Matériel de bureau, informatique, mobilier</i>	30 404 296,32	5 614 580,19		453 276,19	8 442 583,27	27 123 017,05
<i>Immobilisations en cours</i>	4 531 312,48	250 670,15		4 531 312,49		250 670,14
Total général	91 910 392,77	23 130 398,71	5 185 483,58	5 223 508,08	22 058 938,69	92 943 828,29

Note 5 - Autres actifs

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Gages espèces	273 312 000,00					273 312 000,00	286 656 000,00
Produits à recevoir	1 349 984,24	811 316,49			1 654 583,29	3 815 884,02	1 302 365,05
Autres créances opérations avec la clientèle	359 475,20	3 076 107,10	-37 034,37	630 358,83	18 088 743,51	22 117 650,27	7 053 426,31
Autres impôts et taxes					546 774,99	546 774,99	821 385,23
Dépôts versés		1 500,00			4 077 688,46	4 079 188,46	6 461 474,25
Mandats de gestion	1 916 000,93		918 001,00			2 834 001,93	
Comptes courants associés	-1 607 847,00			0,00	23 564 936,25	21 957 089,25	352 141 642,26
Autres créances	504 683,01	1 934 794,92	648,10	110 202,91	8 285 520,87	10 835 849,81	37 711 250,93
Total général	275 834 296,38	5 823 718,51	881 614,73	740 561,74	56 218 247,37	339 498 438,73	692 147 544,03
Dépréciations gage d'espèces	273 312 000,00					273 312 000,00	286 656 000,00
Valeur Nette	2 522 296,38	5 823 718,51	881 614,73	740 561,74	56 218 247,37	66 186 438,73	405 491 544,03

Note 6 - Dettes représentées par un titre

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds de la PEAEC	Fonds de la PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Actif	12 587 717,15					12 587 717,15	
Compte de régularisation	12 587 717,15					12 587 717,15	
<i>Prime d'émission EMTN - 1ère tranche</i>	12 587 717,15					12 587 717,15	
Passif	1 000 860 655,74					1 000 860 655,74	
Dettes représentées par un titre	1 000 860 655,74					1 000 860 655,74	
<i>EMTN - 1ère tranche</i>	1 000 000 000,00					1 000 000 000,00	
<i>Intérêts courus rattachés à l'EMTN *</i>	860 655,74					860 655,74	
Total net	988 272 938,59					988 272 938,59	

* EMTN : European medium term note

Note 7 - Amortissements et dépréciations

(en euros)

Amortissements	Montant des amortissements au 31.12.2018	Transfert	Augmentation des dotations	Diminution des amortissements	Montant des amortissements au 31.12.2019
Immobilisations incorporelles	26 597 131,22	205 942,72	1 644 482,72	9 093 990,42	19 353 566,24
<i>Logiciels</i>	26 597 131,22	205 942,72	1 644 482,72	9 093 990,42	19 353 566,24
Immobilisations corporelles	39 443 228,30	-288 869,75	3 804 217,46	11 647 306,17	31 311 269,84
<i>Constructions</i>	4 649 385,46	1 381 285,95	72 975,15	473 211,94	5 630 434,62
<i>Installations générales</i>	10 458 067,00	-1 280 477,97	1 269 640,70	2 977 086,72	7 470 143,01
<i>Matériel de transport</i>	1 663 163,43	190,49	124 857,39	122 725,99	1 665 485,32
<i>Matériel de bureau, informatique, mobilier</i>	22 672 612,41	-389 868,22	2 336 744,22	8 074 281,52	16 545 206,89
Dépréciation exceptionnelle sur immobilisations corporelles	733 584,62			616 694,62	116 890,00
Total général	66 773 944,14	-82 927,03	5 448 700,18	21 357 991,21	50 781 726,08

Dépréciations	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019
Gages espèces	273 312 000,00					273 312 000,00
Prêts personnes physiques	72 818 768,00	172 320 046,79	153 396,83	1 711 628,71	186 814,25	247 190 654,58
Prêts personnes morales	32 483 850,34			13 263,05		32 497 113,39
Titres	3 393 832,68			7 153 434,17		10 547 266,85
Autres	291 103,77					291 103,77
Total général	382 299 554,79	172 320 046,79	153 396,83	8 878 325,93	186 814,25	563 838 138,59

Note 8 - Dettes envers les établissements de crédit

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds de la PEAEC	Fonds de la PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Emprunts CDC	1 209 703 467,11					1 209 703 467,11	1 261 584 692,89
Emprunts CDC échus							
Intérêts courus emprunts CDC							
Emprunts établissements de crédit							
Intérêts courus emprunts établissements de crédit							
Total général	1 209 703 467,11					1 209 703 467,11	1 261 584 692,89

En 2013 et 2015, deux contrats de prêts ont été signés entre l'ex-UESL et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour un montant de 1 700 000 K€. L'ensemble des tirages s'est élevé à 1 564 000 K€. L'encours au 31 décembre 2019 est de 1 209 703 K€.

Note 9 - Dettes envers la clientèle

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Dettes à l'État, collectivités locales ou agences de l'État	221 000 000,00					221 000 000,00	196 000 000,00
<i>Financement ANRU - PNRU</i>	<i>221 000 000,00</i>					<i>221 000 000,00</i>	<i>196 000 000,00</i>
Dettes à personnes physiques	90 626 096,40		182 757,99	3 416,00		90 812 270,39	92 606 557,65
<i>Aides MOBILI</i>	<i>88 281 840,90</i>		<i>182 757,99</i>	<i>3 416,00</i>		<i>88 468 014,89</i>	<i>92 257 749,42</i>
<i>Action Cœur de Ville</i>	<i>2 147 516,00</i>					<i>2 147 516,00</i>	
<i>Autres</i>	<i>196 739,50</i>					<i>196 739,50</i>	<i>348 808,23</i>
Dettes aux personnes morales	5 516 141 975,94			106 485 116,55	512 287,09	5 623 139 379,58	5 359 514 873,16
Sous-total A	5 413 842 807,95			106 485 116,55	512 287,09	5 520 840 211,59	5 174 316 052,74
<i>Fonds reçus sous forme de prêts dans le cadre de la PEC</i>							
<i>Prêts en cours</i>	<i>5 090 160 422,92</i>			<i>102 257 824,63</i>		<i>5 192 418 247,55</i>	<i>5 002 224 305,69</i>
<i>Prêts échus</i>	<i>183 682 385,03</i>			<i>4 227 291,92</i>		<i>187 909 676,95</i>	<i>172 091 747,05</i>
<i>Entreprises liées</i>	<i>140 000 000,00</i>				<i>512 287,09</i>	<i>140 512 287,09</i>	<i>172 091 747,05</i>
Sous-total B	102 299 167,99					102 299 167,99	185 198 820,42
<i>Tiers bénéficiaires de subventions personnes morales</i>	<i>102 299 167,99</i>					<i>102 299 167,99</i>	<i>185 198 820,42</i>

Note 10 - Autres passifs

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Autres dettes sociales					41 675 062,11	41 675 062,11	45 227 228,35
Autres impôts et taxes					6 111 653,49	6 111 653,49	12 682 450,31
Autres dettes fournisseurs	260 260,92	683 080,62			29 462 110,25	30 405 451,79	32 835 020,16
Intérêts sur emprunts	1 754 324,13					1 754 324,13	
Autres dettes	8 215 750,35	318 428,93	8 943,07	86 307,34	18 533 268,63	27 162 698,32	20 615 389,12
Total général	10 230 335,40	1 001 509,55	8 943,07	86 307,34	95 782 094,48	107 109 189,84	111 360 087,94

Note 11 - Provisions

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Provisions pour risques	2 493 081,99	68 557 905,81			2 862 381,10	73 913 368,90	109 998 838,39
Provisions pour charges					107 937 245,79	107 937 245,79	74 122 322,41
Total général	2 493 081,99	68 557 905,81			110 799 626,89	181 850 614,69	184 121 160,80

Les **provisions pour risques du fonds de garantie** enregistrent :

Au 31/12/2019

Au 31/12/2018

• La provision pour risques garantie LOCA-PASS®	17 166 K€	50 469 K€
• La provision sur dispositifs GRL® et PASS-GRL®	3 570 K€	17 886 K€
• La provision VISALE	46 277 K€	35 069 K€
• La provision sur fonds de sécurisation PAS	1 545 K€	3 637 K€

Les **provisions pour charges sur fonds de fonctionnement** se décomposent en :

• Provision pour indemnités de fin de carrière	45 484 K€	52 714 K€
• Provision pour médaille du travail	3 718 K€	4 078 K€
• Provision pour litiges	3 476 K€	5 501 K€
• Provision pour charges informatiques	9 900 K€	10 370 K€
• Autres provisions pour charges	588 K€	1 460 K€
• CMVE 2020-2022 (indemnités, formations, préavis, allocations)	44 771 K€	

® Marques déposées pour le compte d'Action Logement

Note 12 - Capitaux propres

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Capital souscrit appelé versé	20 000 000,00					20 000 000,00	20 000 000,00
Prime fusion liée au capital social							
Autres réserves	12 273 846 463,27	520 559 270,14	206 614 515,23	530 403 806,01	145 598 689,84	13 677 022 744,49	13 116 079 818,31
<i>Réserve légale</i>	<i>2 000 000,00</i>					<i>2 000 000,00</i>	<i>2 000 000,00</i>
<i>Réserve statutaire « fonds de développement »</i>	<i>164 848 405,49</i>		<i>6 069 634,37</i>	<i>3 437 079,65</i>	<i>5 129 370,46</i>	<i>179 484 489,97</i>	<i>67 295 904,73</i>
<i>Réserve dite « complémentaire loi ESS »</i>	<i>404 870 496,62</i>		<i>15 174 085,92</i>	<i>8 567 446,51</i>	<i>40 734,11</i>	<i>428 652 763,16</i>	<i>148 181 300,06</i>
<i>Réserve « réglementaire »</i>	<i>11 702 127 561,16</i>	<i>520 559 270,14</i>	<i>185 370 794,94</i>	<i>518 399 279,85</i>	<i>140 428 585,27</i>	<i>13 066 885 491,36</i>	<i>12 898 602 613,52</i>
Subventions d'investissement							
Report à nouveau (±)		-78 346 588,58		-93 211 583,66		-171 558 172,24	-48 275 716,30
Résultat de l'exercice (±)	492 896 082,79	10 717 645,32	-20 618 055,78	-110 327 202,03	1 529 968,46	374 198 438,76	437 660 470,24
	12 786 742 546,06	452 930 326,88	185 996 459,45	326 865 020,32	147 128 658,30	13 899 663 011,01	13 525 464 572,25

Le capital social est détenu à 100 % par Action Logement Groupe (2 000 actions de 10 K€ chacune).

Le résultat de l'exercice du fonds de fonctionnement correspond aux plus-values sur cessions d'immeubles.

Note 13 - Fonds reçus sous forme de subvention

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Participation des employeurs	1 504 579 817,78		26 896 280,95	4 112 525,53		1 535 588 624,26	1 507 280 404,17
<i>Fonds reçus sous forme de subvention</i>	<i>1 487 924 964,05</i>		<i>26 896 280,95</i>	<i>3 970 891,53</i>		<i>1 518 792 136,53</i>	<i>1 486 800 004,05</i>
<i>Fonds échus et prescrits</i>	<i>16 588 475,04</i>			<i>140 511,21</i>		<i>16 728 986,25</i>	<i>18 627 267,33</i>
<i>Transformation en subvention fonds reçus en prêts</i>	<i>66 378,69</i>			<i>1 122,79</i>		<i>67 501,48</i>	<i>1 853 132,79</i>
Subventions reçues d'un autre fonds					372 507 992,61	372 507 992,61	316 651 429,74
Fonds reçus	28 362 001,00					28 362 001,00	8 523 797,28
<i>Reprise subventions</i>							
<i>Autres (1)</i>	<i>28 362 001,00</i>					<i>28 362 001,00</i>	<i>8 523 797,28</i>
Total général	1 532 941 818,78		26 896 280,95	4 112 525,53	372 507 992,61	1 936 458 617,87	1 832 455 631,19

(1) Dans le cadre des opérations entre fonds, le fonds PEEC a reçu :

- du fonds PEAC et PSEEC, la valorisation des réservations locatives 2019 des salariés de la PEAC et de la PSEEC pour des programmes financés par la PEEC ;
- 17 M€ du fonds PEAC après rééquilibrage total de l'activité PEAC depuis l'origine du fonds.

(en euros)

Note 14 - Subventions versées

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Financement de politiques nationales	-534 000 000,00					-534 000 000,00	-535 000 000,00
<i>Amélioration performance énergétique</i>							
<i>Financement ANIL-ADIL (R313-19-6 I)</i>	-9 000 000,00					-9 000 000,00	-9 000 000,00
<i>Financement ANRU - PNRU</i>	-475 000 000,00					-475 000 000,00	-346 000 000,00
<i>Subvention accordées dans le cadre du NPNRU</i>							-130 000 000,00
<i>Financement FNAP</i>	-50 000 000,00					-50 000 000,00	-50 000 000,00
Subventions personnes physiques	-105 237 211,05		-959 470,97	-12 861,16		-106 209 543,18	-93 029 986,51
Subventions personnes morales	-183 646 228,41			-100 000 000,00	-31 298 722,81	-314 944 951,22	-278 023 570,04
<i>Subventions vers groupe Action Logement</i>	-150 727 492,00			-100 000 000,00	-31 298 722,81	-282 026 214,81	-111 581 006,30 (2)
<i>Subventions vers autres personnes morales</i>	-32 918 736,41					-32 918 736,41	-166 442 563,74
Subventions versées à un autre fonds	-335 679 800,14	-2 681 565,42	-25 323 037,92	-8 823 589,13		-372 507 992,61	-316 651 429,74
Autres subventions			-22 109 001,00	-6 253 000,00		-28 362 001,00	-8 470 000,00
<i>Attributions locatives (1)</i>			-5 109 001,00	-6 253 000,00		-11 362 001,00	-8 070 000,00
<i>Autres subventions (1)</i>			-17 000 000,00			-17 000 000,00	-400 000,00
Total général	-1 158 563 239,60	-2 681 565,42	-48 391 509,89	-115 089 450,29	-31 298 722,81	-1 356 024 488,01	-1 231 174 986,29

(1) Dans le cadre des opérations entre fonds, le fonds PEEC a reçu :

- du fonds PEAC et PSEEC, la valorisation des réservations locatives 2019 des salariés de la PEAC et de la PSEEC pour des programmes financés par la PEEC ;
- 17 M€ du fonds PEAC après rééquilibrage total de l'activité PEAC depuis l'origine du fonds.

(2) La subvention versée de 100 M€ sur fonds PSEEC en faveur de l'Association Foncière Logement a été reclassée en « Subventions vers groupe Action Logement » en 2018 par homogénéité de traitement par rapport à l'exercice 2019.

Note 15 - Intérêts et produits assimilés

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Opérations avec des établissements de crédit	13 031 175,73	1 426 779,82	471 890,11	895 332,48	365 951,30	16 191 129,44	14 548 974,80
<i>Produits de placements financiers</i>	13 031 175,73	1 426 779,82	471 890,11	895 332,48	365 951,30	16 191 129,44	14 548 974,80
Opérations avec des personnes physiques	51 953 551,43	4 045 849,20	474 503,60	846 088,41	6 228,42	57 326 221,06	60 991 256,24
<i>Revenus des prêts à personnes physiques</i>	51 300 803,45	1 003 971,15	468 927,00	845 443,61	5,65	53 619 150,86	57 188 298,60
<i>Intérêts courus non échus</i>	140 193,21		4 649,93			144 843,14	183 530,52
<i>Autres produits d'activités annexes</i>	512 554,77	3 041 878,05	926,67	644,80	6 222,77	3 562 227,06	3 619 427,12
Opérations avec des personnes morales	94 582 915,38			741 718,73	46 843,87	95 371 477,98	99 689 730,34
<i>Revenus des prêts à personnes morales</i>	94 582 915,38			741 718,73		95 324 634,11	87 010 874,21
<i>Créances autres participations personnes morales</i>					46 843,87	46 843,87	12 678 856,13
Autres intérêts et produits assimilés							3 118,63

Note 16 - Intérêts et charges assimilés et commissions

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Opérations avec les établissements de crédit	-23 102 087,03	-58 206,43	-19 251,07	-36 525,68	-14 929,23	-23 230 999,44	-22 568 369,41
Intérêts emprunts	-22 570 471,57				-15 034,18	-22 585 505,75	-21 658 292,27
Services bancaires	-531 615,46	-58 206,43	-19 251,07	-36 525,68	104,95	-645 493,69	-910 077,14
Opérations avec la clientèle	-1 098 416,26	-4 395 455,80		-869,15		-5 494 741,21	-3 933 003,62
Charges de fonctionnement	-901 142,07	-1 900,00				-903 042,07	
Frais d'actes et contentieux	-197 274,19	-1 499 110,32		-869,15		-1 697 253,66	-3 933 003,62
Autres		-2 894 445,48				-2 894 445,48	
Autres intérêts et charges assimilés	-956 064,44	-1 543,56			-151 174,04	-1 108 782,04	-402 559,31
Charges sur opérations de gestion	-95 408,70	-1 543,56			-151 174,04	-248 126,30	-402 559,31
Obligations et autres titres à revenus fixes	-860 655,74					-860 655,74	
s/total "intérêts et charges assimilés"						-29 834 522,69	-26 903 932,34
Commissions (charges)	-2 133 387,45					-2 133 387,45	
Commissions	-2 000 000,00					-2 000 000,00	
Autres charges	-133 387,45					-133 387,45	
Total général	-27 289 955,18	-4 455 205,79	-19 251,07	-37 394,83	-166 103,27	-31 967 910,14	-26 903 932,34

Note 17 - Autres produits d'exploitation bancaire

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Produits annexes sur clientèle	1 044 338,04	430 629,51				1 474 967,55	4 220 540,38
Autres produits	492,45					492,45	
Total général	1 044 830,49	430 629,51				1 475 460,00	4 220 540,38

Note 18 - Charges générales d'exploitation

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Frais de personnel					-224 606 085,94	-224 606 085,94	-187 598 739,61
Salaires, appointements					-115 191 874,64	-115 191 874,64	-112 384 154,34
Cotisations sociales et taxes					-57 161 425,94	-57 161 425,94	-63 164 266,41
Intéressement et abondement					-12 810 976,10	-12 810 976,10	-11 267 256,14
Comité d'entreprise					-2 429 760,78	-2 429 760,78	-1 369 431,34
Provisionnement					-37 012 048,48	-37 012 048,48	586 368,62
Autres frais administratifs	-6 413 856,90				-110 813 599,61	-117 227 456,51	-109 105 085,94
Assurances					-272 162,76	-272 162,76	-878 532,72
Cotisation ANCOLS	-6 413 856,90					-6 413 856,90	-6 413 684,49
Cotisation ACPR					-535 824,70	-535 824,70	-938 040,00
Entretien et réparations					-8 345 861,69	-8 345 861,69	-6 844 879,77
Fournisseurs de biens					-12 110 644,23	-12 110 644,23	-10 701 083,98
Honoraires et frais contentieux					-18 074 455,79	-18 074 455,79	-10 991 133,51
Locations immobilières					-26 991 997,44	-26 991 997,44	-30 478 915,11
Prestations de services intra Groupe					2 379 341,60	2 379 341,60	2 483 789,27
Provisions d'exploitation					2 500 427,03	2 500 427,03	-13 112 885,24
Publications, réceptions					-5 622 442,03	-5 622 442,03	-4 644 375,38
Sous-traitances					-37 082 145,02	-37 082 145,02	-22 344 708,39
Taxes Diverses (CVAE, Taxe bureaux, C3S...)					203 180,03	203 180,03	-2 354 964,67
Transport, voyages, déplacements					-2 173 361,87	-2 173 361,87	-2 704 144,06
Autres					-4 687 652,74	-4 687 652,74	818 472,11
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles					-5 448 700	-5 448 700,18	-5 118 086,11
Total général	-6 413 856,90				-340 868 385,73	-347 282 242,63	-301 821 911,66

Frais de personnel : La rubrique « Provisionnement » de 37 M€ correspond au net entre la dotation au titre du CMVE de 44 M€ et à une reprise de provision pour indemnités de retraite de 7 M€.

Note 19 - Coût du risque

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Personnes morales	-6 021 490,84			43 046,02		-5 978 444,82	-4 835 284,36
Dotations	-16 714 988,79			-22 212,50		-16 737 201,29	-8 919 796,06
Reprises (1)	24 271 967,13			65 258,52		24 337 225,65	18 160 794,81
Pertes (2)	-13 578 469,18					-13 578 469,18	-14 076 283,11
Personnes physiques	4 499 702,18	11 951 158,00	-49 969,48	154 870,23	0,00	16 555 760,93	-8 541 941,83
Dotations	-17 589 833,81	-59 339 765,25	-91 612,15	-265 007,67		-77 286 218,88	-119 192 949,30
Reprises	34 330 354,38	107 798 473,83	50 272,63	629 507,20		142 808 608,04	190 881 322,80
Pertes	-12 240 818,39	-36 507 550,58	-8 629,96	-209 629,30	0,00	-48 966 628,23	-80 230 315,33
Total général	-1 521 788,66	11 951 158,00	-49 969,48	197 916,25	0,00	10 577 316,11	-13 377 226,19

(1) et (2)

Dont 13 344 K€ de gages d'espèces en reprise de dépréciations et en pertes correspondant aux bonifications réalisées par la CDC en faveur des organismes de logements sociaux en 2019.

Note 20 - ± Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Immobilisations corporelles et incorporelles					1 202 938,39	1 202 938,39	-967 606,23
Produits cessions éléments actif immo. corporelles					1 903 885,88	1 903 885,88	459 010,64 (1)
Valeur comptable actifs cédés immo. corporelles					-989 919,06	-989 919,06	-794 313,97 (1)
Valeur comptable actifs cédés immo. incorporelles					-327 723,05	-327 723,05	-15 608,28
Variations de dépréciation					616 694,62	616 694,62	-616 694,62
Entreprises liées	-6 717 085,83			-1 993 938,31		-8 711 024,14	
Dotations	-3 544 157,73			-2 019 706,31		-5 563 864,04	
Reprises	167 693,90			25 768,00		193 461,90	
Pertes	-3 340 622,00					-3 340 622,00	
Total général	-6 717 085,83			-1 993 938,31	1 202 938,39	-7 508 085,75	

(1) Dont plus-value sur cession bâtiment de 1 529 968,46 euros en 2019 (fonds de fonctionnement)

Note 21 - Résultat exceptionnel

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Résultat exceptionnel					-266 774,32	-266 774,32	
<i>Dotations</i>							
<i>Reprises</i>							
<i>Produits</i>							
<i>Charges</i>					-266 774,32	-266 774,32	
Impôts dus en France							

Compte de résultat SIEG et hors SIEG

(en euros)

	SIEG	Hors SIEG	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
+ Participations des employeurs	1 334 434 238,07	201 154 386,19	1 535 588 624,26	1 507 280 404,17
+ Subventions reçues	372 507 992,61	28 362 001,00	400 869 993,61	8 523 797,28
<i>Subventions reçues d'un autre fonds</i>	372 507 992,61		372 507 992,61	
<i>Autres subventions</i>		28 362 001,00	28 362 001,00	8 523 797,28
- Subventions versées	-1 066 217 427,14	-289 807 060,87	-1 356 024 488,01	-914 523 556,55
<i>Subventions en faveur de l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>	-634 000 000,00		-634 000 000,00	-635 000 000,00
<i>Subventions en faveur des personnes physiques</i>	-26 336 249,13	-79 873 294,05	-106 209 543,18	-93 029 986,51
<i>Subventions en faveur des personnes morales</i>	-172 355 250,98	-42 589 700,24	-214 944 951,22	-178 023 570,04
<i>Subventions versées à un autre fonds</i>	-233 525 927,03	-138 982 065,58	-372 507 992,61	
<i>Autres subventions</i>		-28 362 001,00	-28 362 001,00	-8 470 000,00
PRODUIT NET NON BANCAIRE	640 724 803,55	-60 290 673,69	580 434 129,86	601 280 644,90
+ Intérêts et produits assimilés	60 213 691,41	108 675 137,07	168 888 828,48	175 229 961,39
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>	16 191 129,44		16 191 129,44	14 548 974,81
<i>Opérations avec des personnes physiques</i>	22 950 905,56	34 375 315,50	57 326 221,06	60 991 256,24
<i>Opérations avec des personnes morales</i>	21 071 656,41	74 299 821,57	95 371 477,98	99 689 730,34
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>				
- Intérêts et charges assimilés	-2 702 927,96	-27 131 594,73	-29 834 522,69	-26 903 932,35
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>	-516 373,44	-22 714 626,00	-23 230 999,44	-22 568 369,42
<i>Opérations avec la clientèle</i>	-1 079 316,04	-4 415 425,17	-5 494 741,21	-3 933 003,62
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>	-860 655,74		-860 655,74	-402 559,31
<i>Autres intérêts et charges assimilés</i>	-246 582,74	-1 543,56	-248 126,30	
+ Revenus des titres à revenus variables				
+ Commissions (produits)				
- Commissions (charges)	-2 133 387,45		-2 133 387,45	
± Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement				
+ Autres produits d'exploitation bancaire	1 044 346,90	431 113,10	1 475 460,00	4 220 540,38
- Autres charges d'exploitation bancaire	-152 282,85		-152 282,85	
PRODUIT NET BANCAIRE	56 269 440,05	81 974 655,44	138 244 095,49	152 546 569,42

Compte de résultat SIEG et hors SIEG

(en euros)

	SIEG	Hors SIEG	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	-347 282 242,63		-347 282 242,63	-301 821 911,66
- Charges générales d'exploitation	-341 833 542,45		-341 833 542,45	-296 703 825,55
<i>Frais de personnel</i>	-224 606 085,94		-224 606 085,94	-187 598 739,61
<i>Autres frais administratifs</i>	-117 227 456,51		-117 227 456,51	-109 105 085,94
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-5 448 700,18		-5 448 700,18	-5 118 086,11
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	349 712 000,96	21 683 981,76	371 395 982,72	452 005 302,66
- Coût du risque	-1 376 191,06	11 953 507,17	10 577 316,11	-13 377 226,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	348 335 809,90	33 637 488,93	381 973 298,83	438 628 076,47
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-7 451 280,86	-56 804,89	-7 508 085,75	-967 606,23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	340 884 529,04	33 580 684,04	374 465 213,08	437 660 470,24
± Résultat exceptionnel	-266 774,32		-266 774,32	
- Impôt sur les bénéfices				
± Dotations/Reprises provisions réglementées				
Résultat net	340 617 754,72	33 580 684,04	374 198 438,76	437 660 470,24

Note 22 - Engagements donnés

(en euros)

Activité (E3)	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Engagements de financement	4 280 239 316,42		1 824 194,82	100 648 225,42		4 382 711 736,66	3 358 019 390,92
Engagements en faveur d'établissements de crédit	810 725 675,87					810 725 675,87	812 480 000,00
<i>Mutualisation échéances dues CDC</i>	<i>810 725 675,87</i>					<i>810 725 675,87</i>	<i>812 480 000,00</i>
Engagements en faveur de personnes physiques	103 104 378,06		1 824 194,82	648 225,42		105 576 798,30	134 037 108,21
<i>Actions territoires spécifiques</i>	<i>3 733 257,46</i>					<i>3 733 257,46</i>	
<i>Prêts Acquisition</i>	<i>50 087 577,54</i>		<i>1 346 041,19</i>	<i>539 268,32</i>		<i>51 972 887,05</i>	<i>85 829 127,74</i>
<i>Prêts Travaux</i>	<i>16 306 394,34</i>		<i>473 969,90</i>	<i>108 957,10</i>		<i>16 889 321,34</i>	<i>16 099 160,18</i>
<i>Avances, dépôts de garantie LOCA-PASS®</i>	<i>25 091 839,20</i>		<i>4 183,73</i>			<i>25 096 022,93</i>	<i>27 566 131,38</i>
<i>Refinancement de prêts</i>	<i>3 968 887,11</i>					<i>3 968 887,11</i>	<i>4 437 486,24</i>
<i>Action Cœur de Ville</i>	<i>3 782 659,00</i>					<i>3 782 659,00</i>	
<i>Autres</i>	<i>133 763,41</i>					<i>133 763,41</i>	<i>105 202,67</i>
Engagements en faveur de personnes morales	3 366 409 262,49			100 000 000,00		3 466 409 262,49	2 411 502 282,71
<i>Action Cœur de Ville</i>	<i>80 460 445,90</i>					<i>80 460 445,90</i>	
<i>Actions territoires spécifiques</i>	<i>14 457 352,97</i>					<i>14 457 352,97</i>	<i>16 926 585,47</i>
<i>Financement ALI</i>	<i>1 190 000 000,00</i>					<i>1 190 000 000,00</i>	
<i>Financement AFL</i>	<i>44 000 000,00</i>			<i>100 000 000,00</i>		<i>144 000 000,00</i>	<i>200 000 000,00</i>
<i>Foyers de travailleurs migrants (FTM)</i>	<i>52 853 386,00</i>					<i>52 853 386,00</i>	<i>58 328 231,20</i>
<i>Logements-foyers hors FTM</i>	<i>82 760 322,00</i>					<i>82 760 322,00</i>	<i>67 141 922,00</i>
<i>Logement social</i>	<i>1 771 346 068,74</i>					<i>1 771 346 068,74</i>	<i>1 970 901 058,86</i>
<i>Prêts NPNRU</i>	<i>47 860 279,20</i>					<i>47 860 279,20</i>	<i>11 337 180,00</i>
<i>Résidences Hôtelières à Vocation Sociale (RHVS)</i>	<i>15 358 546,00</i>					<i>15 358 546,00</i>	<i>12 306 049,00</i>
<i>Autres</i>	<i>67 312 861,68</i>					<i>67 312 861,68</i>	<i>74 561 256,18</i>

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

Note 22 - Engagements donnés

(en euros)

Activité (E3)	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Engagements de garantie	3 060 115 626,00	2 823 964 009,15			1 722 221,96	5 885 801 857,11	5 727 295 001,79
Engagements en faveur d'établissements de crédit	3 020 115 626,00					3 020 115 626,00	2 879 431 662,60
<i>Avals, cautions, garanties association Foncière Logement</i>	<i>788 170 073,00</i>					<i>788 170 073,00</i>	<i>700 230 690,60</i>
<i>Garanties établissements de crédit</i>	<i>2 231 945 553,00</i>					<i>2 231 945 553,00</i>	<i>2 179 200 972,00</i>
Engagements en faveur de personnes physiques		2 823 964 009,15				2 823 964 009,15	2 845 807 783,87
<i>Clientèle produits personnes physiques</i>							
<i>Garantie loyers charges LOCA-PASS®</i>		<i>1 212 320 454,15</i>				<i>1 212 320 454,15</i>	<i>1 838 039 676,87</i>
<i>Garantie VISALE</i>		<i>1 611 643 555,00</i>				<i>1 611 643 555,00</i>	<i>1 007 768 107,00</i>
Engagements en faveur de personnes morales	40 000 000,00				1 722 221,96	41 722 221,96	2 055 555,32
<i>Avals, cautions, garanties</i>	<i>40 000 000,00</i>				<i>1 722 221,96</i>	<i>41 722 221,96</i>	<i>2 055 555,32</i>
Engagement de subventions à verser	4 480 000 000,00					4 480 000 000,00	3 019 000 000,00
Subventions en faveur de l'État (nouvelle convention quinquennale - Politiques nationales)	4 480 000 000,00					4 480 000 000,00	3 019 000 000,00
<i>Financement ANIL-ADIL (R313-19-6 I)</i>	<i>27 000 000,00</i>					<i>27 000 000,00</i>	<i>35 000 000,00</i>
<i>Financement ANRU - PNRU</i>	<i>4 453 000 000,00</i>					<i>4 453 000 000,00</i>	<i>2 984 000 000,00</i>
<i>Fonds PSEEC hors UESL</i>							
Total général	11 820 354 942,42	2 823 964 009,15	1 824 194,82	100 648 225,42	1 722 221,96	14 748 513 593,77	12 104 314 392,71

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

Note 23 - Engagements reçus

(en euros)

Activité (E3)	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Engagements de financements	70 557 723,61			118 284,46		70 676 008,07	77 866 398,23
Financement prêts acquisitions	2 950 863,20			118 284,46		3 069 147,66	3 505 061,16
Financement prêts Travaux	57 421,46					57 421,46	75 433,90
Financement PASS-FONCIER®	36 142 941,51					36 142 941,51	41 075 478,52
Gage espèces bailleur	2 547 139,71					2 547 139,71	2 645 179,61
Autres financements	28 859 357,73					28 859 357,73	30 565 245,04
Total général	70 557 723,61			118 284,46		70 676 008,07	77 866 398,23

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

Une partie des prêts PASS-FONCIER® d'ALS est couverte par une garantie de cautionnement auprès de la MNCAP.

Tableau de suivi des droits de réservation (article 121-111)

Droits de réservation relatifs aux logements occupés (droits de suite uniquement)

Rubriques	Notes	Stock à l'ouverture	Nouveaux droits	Attributions et restitutions temporaires effectuées au cours de l'exercice	Droits expirés ou annulés au cours de l'exercice	Stock à la clôture de l'exercice
		(A)	(B)	(C)	(D)	(E=A-B+C-D)
<i>Groupe Action Logement</i>		207 319	9 265	15 429	6 416	207 067
<i>Hors groupe Action Logement</i>		367 864	15 036	28 310	18 958	362 180
Total général		575 183	24 301	43 739	25 374	569 247

Droits de réservation relatifs aux logements libres

Rubriques	Notes	Stock à l'ouverture	Nouveaux droits	Attributions et restitutions temporaires effectuées au cours de l'exercice	Droits expirés ou annulés au cours de l'exercice	Stock à la clôture de l'exercice
		(A)	(B)	(C)	(D)	(E=A+B-C-D)
Droits de réservation en droit de suite		26 178	34 921	34 486	-37	26 650
<i>Groupe Action Logement</i>		9 553	13 090	12 824	-208	10 027
<i>Hors groupe Action Logement</i>		16 625	21 831	21 662	171	16 623
Droits de réservation en désignation unique		4 567	16 477	15 373	212	5 459
<i>Groupe Action Logement</i>		2 089	5 224	4 682	634	1 997
<i>Hors groupe Action Logement</i>		2 478	11 253	10 691	-422	3 462
Total général		30 745	51 398	49 859	175	32 109

Tableau de suivi des droits de réservation (article 121-111)

	Exercice N-1	Exercice N
Loyers d'inoccupation versés aux bailleurs	53 424,41	33 295,92

Droits de réservation relatifs aux logements non encore livrés

Rubriques	Notes	Stock à l'ouverture (A)	Nouveaux droits (B)	Droits mis à disposition au cours de l'exercice (C)	Droits annulés au cours de l'exercice (D)	Stock à la clôture de l'exercice (E=A+B-C-D)
Droits de réservation en droit de suite		104 590	11 038	15 998	-6 045	105 675
<i>Groupe Action Logement</i>		33 747	3 399	4 990	-12 526	44 682
<i>Hors groupe Action Logement</i>		70 843	7 639	11 008	6 481	60 993
Droits de réservation en désignation unique		34 150	91 083	12 523	-6 940	119 650
<i>Groupe Action Logement</i>		5 707	36 594	4 637	-9 597	47 261
<i>Hors groupe Action Logement</i>		28 443	54 489	7 886	2 657	72 389
Total général		138 740	102 121	28 521	-12 985	225 325

Les données chiffrées relatives aux droits de réservation sont issues de 19 systèmes de gestion différents et correspondent à la meilleure estimation quantitative disponible à la date d'établissement des états financiers.

Note 24 - Echancier Actif / Passif

(en euros)

PEEC	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
ACTIF					
Opérations avec la clientèle					
Prêts aux Personnes Physiques	104 522 644	288 602 057	1 201 945 374	2 101 610 539	3 696 680 613
Prêts aux Personnes Morales	113 668 023	437 351 194	2 104 035 613	9 703 568 018	12 358 622 848
<i>Groupe</i>	48 558 238	154 710 134	758 925 014	4 705 869 005	5 668 062 391
<i>Hors Groupe</i>	65 109 784	282 641 060	1 345 110 599	4 997 699 013	6 690 560 457
Total	218 190 666	725 953 251	3 305 980 987	11 805 178 557	16 055 303 461
PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit		52 737 266	277 029 535	879 936 666	1 209 703 467
Dettes représentées par un titre				1 000 000 000	1 000 000 000
Dettes envers la clientèle	189 954 722	735 816 587	794 961 175	4 107 035 589	5 827 768 072
<i>Dettes envers l'Etat</i>		221 000 000			221 000 000
<i>Dettes envers les Personnes Physiques</i>		90 626 096			90 626 096
<i>Dettes envers les Personnes Morales</i>	189 954 722	424 190 490	794 961 175	4 107 035 589	5 516 141 976
- Entreprises PEEC	189 954 722	181 891 322	794 961 175	4 107 035 589	5 273 842 808
- Tiers Personnes Morales		242 299 168			242 299 168
Total	189 954 722	788 553 853	1 071 990 710	5 986 972 255	8 037 471 539

Note 24 - Echancier Actif / Passif

(en euros)

Fonds de garantie	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
ACTIF					
Opérations avec la clientèle					
Prêts aux Personnes Physiques	31 004 747	57 596 763	83 725 245	20 128 404	192 455 158
Prêts aux Personnes Morales					
<i>Groupe</i>					
<i>Hors Groupe</i>					
Total	31 004 747	57 596 763	83 725 245	20 128 404	192 455 158
PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit					
Dettes envers la clientèle					
<i>Dettes envers l'Etat</i>					
<i>Dettes envers les Personnes Physiques</i>					
<i>Dettes envers les Personnes Morales</i>					
- Entreprises PEEC et PSEEC					
- Tiers Personnes Morales					
Total					

Note 24 - Echancier Actif / Passif

(en euros)

PEAEC	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
ACTIF					
Opérations avec la clientèle					
Prêts aux Personnes Physiques	1 504 829	3 986 904	16 803 959	23 892 230	46 187 922
Prêts aux Personnes Morales					
<i>Groupe</i>					
<i>Hors Groupe</i>					
Total	1 504 829	3 986 904	16 803 959	23 892 230	46 187 922
PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit					
Dettes envers la clientèle					
<i>Dettes envers l'Etat</i>					
<i>Dettes envers les Personnes Physiques</i>					
<i>Dettes envers les Personnes Morales</i>					
- Entreprises PEEC et PSEEC					
- Tiers Personnes Morales					
Total		182 758			182 758

Note 24 - Echancier Actif / Passif

(en euros)

PSEEC	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
ACTIF					
Opérations avec la clientèle					
Prêts aux Personnes Physiques	3 351 990	8 505 337	26 649 323	30 520 739	69 027 388
Prêts aux Personnes Morales	669 417	4 114 257	15 662 465	37 813 451	58 259 589
<i>Groupe</i>	520 706	2 539 076	9 707 164	24 802 542	37 569 489
<i>Hors Groupe</i>	148 711	1 575 181	5 955 301	13 010 908	20 690 100
Total	4 021 407	12 619 594	42 311 787	68 334 189	127 286 977
PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit					
Dettes envers la clientèle	4 750 034	3 729 061	11 924 383	86 085 055	106 488 533
<i>Dettes envers l'Etat</i>					
<i>Dettes envers les Personnes Physiques</i>		3 416			3 416
<i>Dettes envers les Personnes Morales</i>	4 750 034	3 725 645	11 924 383	86 085 055	106 485 117
- Entreprises PSEEC	4 750 034	3 725 645	11 924 383	86 085 055	106 485 117
- Tiers Personnes Morales					
Total	4 750 034	3 729 061	11 924 383	86 085 055	106 488 533

Note 25 - Echancier de la trésorerie placée

(en euros)

Action Logement Services	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
ACTIF					
Créances sur des établissements de crédit et assimilés *	369 372 948	698 697 342	1 859 332 098	43 556 180	2 970 958 568
Total	369 372 948	698 697 342	1 859 332 098	43 556 180	2 970 958 568

* Inclus les créances rattachées

ANNEXE SUR LE FONDS DE GARANTIE

Bilan

ACTIF

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Caisse, banques centrales, CCP							
Créances sur des établissements de crédit et assimilés		71 670 177,11	285 688 934,65	122 461 583,68	16 710 217,44	496 530 912,88	353 097 774,54
Opérations avec la clientèle		172 140 551,11	20 314 606,53			192 455 157,64	212 879 547,71
<i>Créances sur l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>							
<i>Prêts à personnes physiques</i>		172 140 551,11	20 314 606,53			192 455 157,64	212 879 547,71
<i>Prêts à personnes morales</i>							
Obligations et autres titres à revenu fixe							
Actions et autres titres à revenus variables							
Participations et autres titres détenus à long terme							
Parts dans les entreprises liées							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Autres actifs		4 034 819,54	1 500,00	1 720 244,87	67 154,10	5 823 718,51	20 370 703,43
<i>Compte de liaison créances entre fonds</i>							
<i>Autres actifs</i>		4 034 819,54	1 500,00	1 720 244,87	67 154,10	5 823 718,51	20 370 703,43
Comptes de régularisation							
Total de l'actif	Brut	247 845 547,76	306 005 041,18	124 181 828,55	16 777 371,54	694 809 789,03	586 348 025,68
	Amortissements et dépréciations	-152 005 440,26	-20 314 606,53			-172 320 046,79	-185 482 312,46
	Net	95 840 107,50	285 690 434,65	124 181 828,55	16 777 371,54	522 489 742,24	400 865 713,22

Bilan

PASSIF

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
Banques centrales, CCP							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés							
Opérations avec la clientèle							
<i>Dettes à l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>							
<i>Dettes à personnes physiques</i>							
<i>Dettes à personnes morales</i>							
Dettes représentées par un titre							
Autres passifs		318 428,93	474 511,61	172 498,45	36 070,56	1 001 509,55	1 591 781,67
Compte de liaison dettes entre fonds							
Autres passifs		318 428,93	474 511,61	172 498,45	36 070,56	1 001 509,55	1 591 781,67
Comptes de régularisation							
Provisions		17 165 681,00	46 277 481,00	3 569 897,84	1 544 845,97	68 557 905,81	107 061 249,99
Capitaux propres		78 355 997,57	238 938 442,04	120 439 432,26	15 196 455,01	452 930 326,88	292 212 681,56
<i>Capital souscrit</i>							
<i>Primes d'émission</i>							
<i>Réserves</i>		92 218 761,55	361 010 118,18	67 294 319,85	36 070,56	520 559 270,14	370 559 270,14
<i>Écart de réévaluation</i>							
<i>Provisions réglementées et subventions</i>							
<i>Report à nouveau (±)</i>		-80 409 744,64	-52 834 284,20	41 922 151,74	12 975 288,52	-78 346 588,58	-48 275 716,30
<i>Résultat de l'exercice (±)</i>		66 546 980,66	-69 237 391,94	11 222 960,67	2 185 095,93	10 717 645,32	-30 070 872,28
Total du passif		95 840 107,50	285 690 434,65	124 181 828,55	16 777 371,54	522 489 742,24	400 865 713,22

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
+ Participations des employeurs							
+ Subventions reçues							400 000,00
- Subventions versées		34 081 166,22	-36 762 731,64			-2 681 565,42	-29 496 176,32
<i>Subventions en faveur d'agences de l' État, collectivités locales ou agences de l' État</i>							
<i>Subventions en faveur des personnes physiques</i>							
<i>Subventions en faveur des personnes morales</i>							
<i>Subventions versées à un autre fonds</i>		34 081 166,22	-36 762 731,64			-2 681 565,42	-29 496 176,32
<i>Autres subventions</i>							
PRODUIT NET NON BANCAIRE		34 081 166,22	-36 762 731,64			-2 681 565,42	-29 096 176,32
+ Intérêts et produits assimilés		2 000 852,85	925 487,36	2 452 281,10	94 007,71	5 472 629,02	3 951 827,30
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>		713 598,58	16 126,94	603 046,59	94 007,71	1 426 779,82	1 369 273,19
<i>Opérations avec des personnes physiques</i>		1 287 254,27	909 360,42	1 849 234,51		4 045 849,20	2 582 554,11
<i>Opérations avec des personnes morales</i>							
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>							
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>							
- Intérêts et charges assimilés		-93 494,89	-1 877 566,13	-2 483 232,99	-911,78	-4 455 205,79	-3 709 548,67
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>		-50 264,16	-6 371,39	-1 423,10	-147,78	-58 206,43	-85 594,61
<i>Opérations avec la clientèle</i>		-42 451,17	-1 871 194,74	-2 481 809,89		-4 395 455,80	-3 623 542,56
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>							
<i>Autres intérêts et charges assimilés</i>		-779,56			-764,00	-1 543,56	-411,50
+ Autres produits d'exploitation bancaire		429 929,51	700,00			430 629,51	320 873,58
- Charges générales d'exploitation							-9 633,95
<i>Frais de personnel</i>							
<i>Autres frais administratifs</i>							-9 633,95
<i>Services extérieurs</i>							

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		36 418 453,69	-37 714 110,41	-30 951,89	93 095,93	-1 233 512,68	-28 542 658,06
- Coût du risque		30 128 526,97	-31 523 281,53	11 253 912,56	2 092 000,00	11 951 158,00	-1 528 214,22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		66 546 980,66	-69 237 391,94	11 222 960,67	2 185 095,93	10 717 645,32	-30 070 872,28
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés							
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		66 546 980,66	-69 237 391,94	11 222 960,67	2 185 095,93	10 717 645,32	-30 070 872,28
± Résultat exceptionnel							
- Impôt sur les bénéfices							
± Dotations/Reprises provisions réglementées							
Résultat net		66 546 980,66	-69 237 391,94	11 222 960,67	2 185 095,93	10 717 645,32	-30 070 872,28

Hors-bilan

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNÉS							
Engagements de financement							
<i>Engagements en faveur d'établissements de crédit</i>							
<i>Engagements en faveur de personnes physiques</i>							
<i>Engagements en faveur de personnes morales</i>							
Engagements de garantie		1 212 320 454,15	1 611 643 555,00			2 823 964 009,15	2 845 807 783,87
<i>Engagements en faveur d'établissements de crédit</i>							
<i>Engagements en faveur de personnes physiques</i>		1 212 320 454,15	1 611 643 555,00			2 823 964 009,15	2 845 807 783,87
<i>Engagements en faveur de personnes morales</i>							
Engagements sur titres							
Engagement de subventions à verser							
<i>Subventions en faveur de l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>							
<i>Subventions en faveur de personnes physiques</i>							
<i>Subventions en faveur de personnes morales</i>							
<i>Autres subventions</i>							
Total engagements donnés		1 212 320 454,15	1 611 643 555,00			2 823 964 009,15	2 845 807 783,87